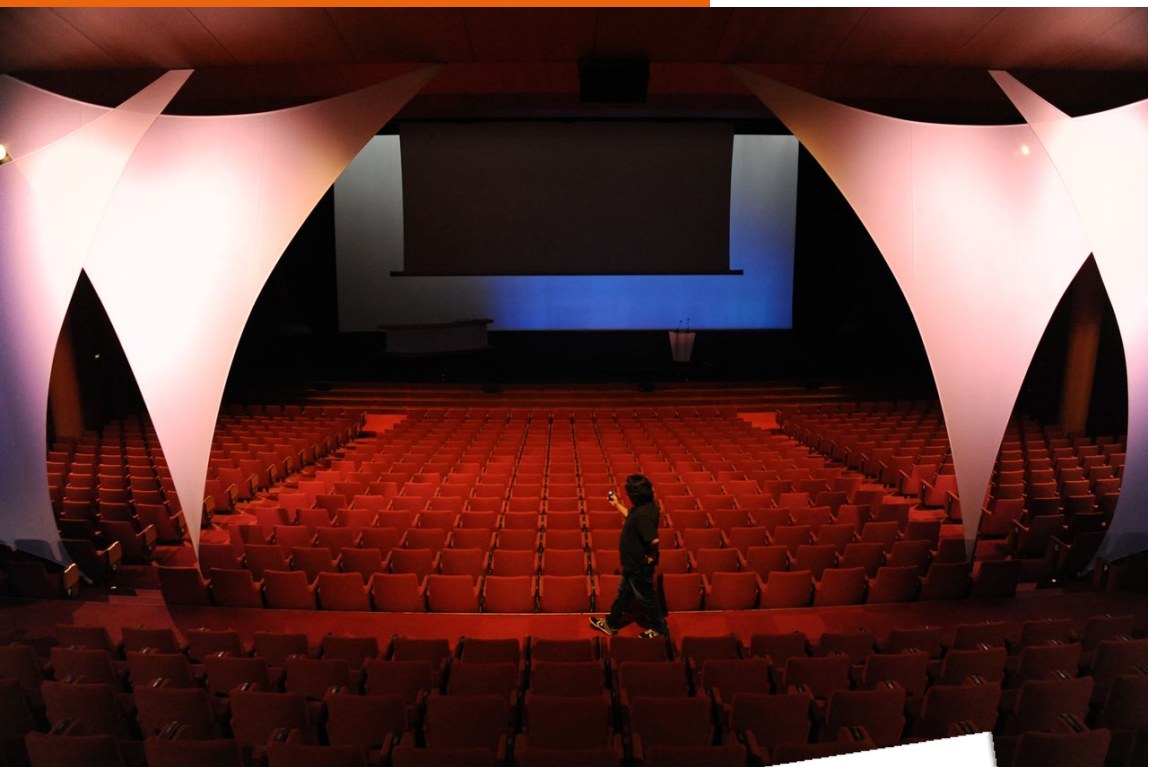


# RAPPORT d'activité 2012

[FCSF] Assemblée Générale - 21 juin 2013





# 2012 une année de changements !

Par Pierre GARNIER, Président de la FCSF

**2012, année de débats en France.** Les échéances électorales de la présidentielle comme des législatives ont apporté leur lot de propositions, de confrontations, d'invectives.

Pendant ce temps là, les centres sociaux ont tenté de faire entendre une petite musique différente. Année de débats dans le cadre de la préparation de notre Congrès 2013 les centres sociaux, leurs fédérations ont prouvé leur maturité en ouvrant partout en France des espaces de rencontres au service d'une meilleure appréhension par les publics concernés des questions sociales auxquelles ils sont confrontés et d'un dialogue constructif avec des partenaires.

L'impact ? Ici ou là, des partenariats renouvelés ou nouveaux, des projets d'habitants, et en tout cas une visibilité plus grande d'un axe de travail des centres sociaux souvent méconnu : un lieu de citoyenneté animant des espaces où s'inventent de la coopération ou tout au moins de la concertation.

**2012, année de l'alternance politique** à la tête de l'État français, de nouveaux ministères, de nouveaux membres de cabinet.

Les administrateurs nationaux et l'équipe de salariés de votre fédération nationale ont joué leur rôle d'ambassadeurs en votre nom. Nous sommes allés à la rencontre de ces acteurs pour plaider en faveur des centres sociaux et les informer sur la pertinence et l'actualité des ambitions sociales de nos structures. Nous espérons que 2013 verra se concrétiser nos efforts à l'occasion de la négociation de la Convention d'Objectifs et de Gestion entre la CNAF et l'Etat, de la redéfinition de la Politique de la Ville, des travaux sur l'Égalité des territoires, de la loi sur l'Économie Sociale et encore bien d'autres chantiers ouverts par ce nouveau gouvernement.

Ces actions ne seront efficaces que si la mobilisation de l'ensemble de notre tissu fédéral est au rendez-vous. Nous savons que la part de l'État dans les moyens attribués aux centres sociaux n'a cessé de diminuer ces dernières années. Les financeurs locaux (CAF et communes) restent les principaux contributeurs financiers mais également les interlocuteurs pour permettre le « sur-mesure » adapté aux réalités locales. Ainsi entretenir, développer, renforcer nos relations avec les pouvoirs publics locaux est un axe primordial. Aller chercher l'accord politique pour placer nos relations avec eux sur le terrain de la coopération reste une condition de survie de notre cœur de métier : accompagner des démarches de participation et voir grandir des capacités d'agir chez tous ceux qui côtoient les centres sociaux. Chaque équipe de chaque centre social doit se sentir concernée par cette stratégie commune impulsée depuis le dernier Congrès 2005.

**2012, nouvelle circulaire CNAF.** Occasion pour notre partenaire historique de reconnaître pour la première fois officiellement l'existence des centres sociaux dans une histoire avant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale et avant que la branche famille en fasse un outil de sa politique d'action sociale. Cette histoire est portée par la fédération qui a fêté ses 90 ans en 2012. Cette nouvelle circulaire a été également l'occasion d'une réaffirmation avec force de l'exigence en matière de participation des habitants, une incitation faite aux CAF de piloter l'animation de la vie sociale sur leur département. L'action sociale de la branche famille reste ainsi une des seules institutions nationales défendant la pertinence du développement social local. Position originale dans le paysage français qui préfère le dispositif descendant, normé, ayant l'ambition d'une égalité des citoyens et des territoires plutôt que l'écoute et le soutien à l'émergence des initiatives locales. Il y a là opportunité pour continuer de démontrer l'efficacité d'une telle méthode d'intervention sociale.

L'assemblée Générale portant sur l'activité 2012 se déroule au cœur du 8<sup>ème</sup> Congrès des centres sociaux. Plus de 2500 congressistes attendus, de multiples partenaires attendus, des universitaires, des associations alliées, ce Congrès prouve la bonne santé de notre mouvement fédéral. Mettons cette énergie et ce dynamisme au service de notre ambition : bâtir un quotidien solidaire et citoyen avec le plus grand nombre pour que les valeurs énoncées de notre Charte deviennent actes et pratiques habituelles.



# SOMMAIRE

L'Edito de Pierre Garnier

Sommaire

## La FCSF: réseau et fonctionnement

- Réseau fédéral 07
- Représentations institutionnelles 09
- Instances 11
- Equipe Montcalm 13

## Bilan de l'année 2012

Un projet transversal: la démarche congrès (2010-2013) 15

Les coups de projecteur du Conseil d'administration : 19

- Une fédération en développement et en renouvellement
  - Les JPAG : essai transformé
  - Augmentation du nombre des adhérents
  - Création de l'association régionale Midi Pyrénées
- Une reconnaissance accrue de la tête de réseau 21
  - Partenaire officiel de l'observatoire national CNAF des centres sociaux (SENACS)
  - Un rapport national sur les quartiers qui prend sa place dans la concertation nationale sur l'avenir de la Politique de la Ville.
  - Senat

## Autres temps forts du réseau fédéral en 2012 22

### 1. Assurer l'avenir du réseau

- Une campagne politique pour la reconnaissance de l'animation globale 27
- Renforcement des relations avec les partenaires publics 27
- Une campagne de communication pour faire connaître les centres sociaux 30
- Des expérimentations pour inventer le centre social de demain 31
- L'ouverture de nouvelles alliances et partenariats institutionnels 36

### 2. Renforcer la qualité des projets des centres sociaux

- La réflexion sur des questions sociales 39
- La réflexion sur des thématiques de travail centres sociaux 42
- Les programmes nationaux au service des projets des centres sociaux 47
- Les enjeux de la qualification des acteurs 50

### 3. Conforter le réseau fédéral

- Mettre à la disposition du réseau des outils de gestion performants 53
- Animation du réseau 54
- Appui au réseau 55
- Développement du réseau 56

Les Annexes 61

La Résolution 77



# La FCSF: réseau et fonctionnement






## Réseau Fédéral

Avec plus de 1100 structures adhérentes, la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF) représente le premier réseau d'équipements de proximité acteurs du vivre ensemble s'adaptant aux spécificités de chaque territoire: urbain, périurbain ou rural. Aujourd'hui bien connus de la population par le biais des multiples activités qu'ils proposent, les centres sociaux ont pour mission première, depuis leur origine au début du 20e siècle, de développer la participation des habitants, c'est-à-dire leur capacité à être partie prenante de la mise en œuvre des projets qui les concernent. Nos trois valeurs de référence, exprimées dans notre Charte, sont la dignité humaine, la démocratie et la solidarité. 30 000 salariés et 60 000 bénévoles agissent au quotidien dans cette perspective.

## Les centres sociaux

D'après la nouvelle circulaire de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), diffusée dès juin 2012, les centres sociaux sont animés par une équipe de professionnels et de bénévoles, dont l'objectif global est de rompre l'isolement des habitants d'un territoire, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.

### Cinq missions complémentaires aux missions générales :

-  Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations ;  
L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs.  
Assuré à titre principal par une personne qualifiée, l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social.  
Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.
-  Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté ;
-  Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire.  
En raison des problématiques sociales auxquels ils sont confrontés, ils peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels ;
-  Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles ;
-  Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

### La mise en place d'un projet « familles »

Les centres sociaux, acteurs de l'amélioration de la vie personnelle et sociale des différents membres des familles, sont fortement invités à développer un projet « familles » visant à répondre aux problématiques familiales du territoire, et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif

**En 2000 à Angers, dans le cadre de leur Assemblée Générale annuelle, les centres sociaux et socioculturels ont adopté “la Charte fédérale des centres sociaux et socioculturels de France” qui affirme:**

- ✚ Notre conception du centre social et socioculturel: être un foyer d’initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l’ensemble de la population d’un territoire.
- ✚ Nos valeurs de référence: dignité humaine, solidarité et démocratie.
- ✚ Nos façons d’agir fondées sur:
  - une vision globale de la vie humaine, des compétences des hommes et des femmes et du territoire où ils vivent.
  - des méthodes participatives, opérationnelles et responsables.
  - un partenariat actif et ouvert.
- ✚ Notre engagement fédéral : un acte à la fois politique et stratégique dans un réseau, la Fédération centres sociaux et socioculturels de France (FCSF).

### **Les fédérations locales et régionales**

Les fédérations locales :

- ✚ Regroupent les Centres sociaux ;
- ✚ Favorisent leur développement et les représentent auprès des pouvoirs publics ;
- ✚ Animent la réflexion sur l’action des Centres sociaux, leur rôle, leur place dans l’action sociale ;
- ✚ Apportent une aide technique dans différents domaines tels que l’information, le financement, la gestion, la formation, l’analyse des besoins, l’élaboration des projets, leur évaluation ;
- ✚ travaillent activement à la contribution et la mise en œuvre de pactes de coopération.

### **La Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF)**

**La Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF), tête du réseau des 1 100 centres sociaux qui lui sont affiliés, a pour missions:**

- ✚ d’assurer la communication auprès des pouvoirs publics, des partenaires, des responsables locaux, du grand public, sur la spécificité du projet participatif des centres sociaux, ainsi que sur la richesse et la diversité de son réseau.
- ✚ de soutenir le développement des fédérations et des centres existants et d’accompagner à la création de nouveaux centres sociaux, de nouvelles fédérations.
- ✚ de former et de qualifier les acteurs du réseau, salariés et bénévoles.
- ✚ de développer des stratégies politiques et un travail prospectif concernant l’avenir des centres sociaux et socioculturels.

**De ces missions, découlent des outils mis en place par la FCSF:**

- ✚ Le Fonds mutualisé pour le développement, constitué par subvention des fédérations locales, pour favoriser la création et le développement des centres sociaux ou des fédérations.
- ✚ Le Fonds Spécifique de Formation des Acteurs (FO.S.FOR.A.), pour donner aux acteurs bénévoles des centres sociaux les moyens de mobiliser et former d’autres habitants.
- ✚ Un Réseau « Expert » Associé, composé d’experts bénévoles et professionnels issus du réseau, pour soutenir les centres et les fédérations dans leurs évolutions en matière d’organisation, de gestion, de formation et de communication.
- ✚ Des groupes de travail chargés de coordonner, à l’échelle nationale, des actions portant sur des chantiers thématiques.



## **Représentations institutionnelles**

La FCSF représente le réseau des centres sociaux dans plusieurs institutions publiques et regroupements associatifs, mais également auprès du syndicat employeur, le SNAEC SO.

### **Les institutions publiques**

#### **Le FONJEP**

Les Centres sociaux et les fédérations bénéficient de postes FONJEP principalement financés au sein de deux programmes 163 et 177, le premier finance les postes « jeunesse et vie associative » (ex DDJS et DRJS), le deuxième, les postes « cohésion sociale » (ex DDASS et DRASS). Ces deux programmes représentent en volume 85 % du financement « Etat » de l'ensemble des postes FONJEP. Les 15 % restants se répartissent entre 11 autres programmes (culture, environnement, justice, sport...). Le programme 163 est resté stable en 2012 à la fois en nombre de postes et en financement. Il est important de noter que 50 % des postes FONJEP CSX (sur les 815 au total) dépendent du programme 163. Le programme 177 (Ministère du Travail de la Solidarité et de la Fonction publique, Direction générale de la Cohésion sociale) avait subi en 2011 une baisse importante de près de 50 % au regard de 2010 et concerne deux réseaux les FJT pour 666 postes et les centres sociaux pour 415,5 postes.

La FCSF s'est rapprochée de l'Union Nationale de l'Habitat des Jeunes, tête de réseau national des foyers de jeunes travailleurs, pour organiser une campagne d'alerte auprès des députés et des sénateurs sur les conséquences de cette diminution sur les budgets déjà très contraints des Centres sociaux et des FJT. Les fédérations ont relayé cette alerte auprès des députés au plan local. Nous pouvons mesurer l'impact de cette mobilisation à l'engagement pris par la DGCS de stabiliser ce budget pour 2012 ce qui effectivement a été le cas. Notre demande pressante de revenir à la situation antérieure n'a pas abouti. Nous restons mobilisés sur ce dossier en particulier lors des entretiens que nous avons régulièrement avec Madame Sabine FOURCADE, directrice générale de la Cohésion Sociale.

#### **Le Conseil National des Villes**

La FCSF est représentée au Conseil National des Villes par Pascal AUBERT. Cette instance avait été saisie par Mme Fadela AMARA lorsqu'elle était encore secrétaire d'Etat à la Ville. Sa saisine portait sur la participation des habitants. Pascal AUBERT a été désigné comme co-président de la commission de travail sur le sujet. Cette commission a rendu son avis en janvier 2012. *Il est téléchargeable sur le site du CNV à l'adresse : <http://www.ville.gouv.fr/?avis-et-recommandations-du-cnv> (année 2012)*

Cet avis conclut sur des préconisations que nous avons soutenues. Nous nous sommes appuyés sur ce travail pour alerter les candidats aux présidentielles.

#### **Le Comité National de Soutien à la Parentalité**

Installé le 4 novembre 2010 par Nadine MORANO, Secrétaire d'Etat à la Famille, le Conseil National de Soutien à la Parentalité a pour but de coordonner les politiques de soutien à la parentalité, notamment les Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) et les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité.

Ce conseil consultatif a été présidé par Nadine MORANO, puis par Claude GREFF, Secrétaire d'Etat à la Famille, et depuis mai 2012, par Dominique BERTINOTTI. Son Vice-président est Jean-Louis DEROUSSEN, Président de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF).

Les travaux en 2012 se sont concentrés sur l'articulation des dispositifs autour de la relation entre la famille et l'école, ce qui a conduit à un travail précis d'état des lieux des dispositifs de soutien à la parentalité.

## Les coordinations associatives

### Union Nationale des Institutions et Œuvres Privées Sanitaires et Sociales (UNIOPSS)

La FCSF siège au conseil d'administration de l'UNIOPSS. Cette union recouvre un large secteur d'activités. La Fédération des centres sociaux y trouve un intérêt dans sa capacité de veille et s'y associe également pour certains sujets aux revendications ou interpellations de ce secteur. L'UNIOPSS défendant depuis toujours l'intérêt d'une gestion associative de certaines missions d'intérêt général, nous sommes en accord sur les fondamentaux.

L'UNIOPSS dispose d'une capacité de veille que notre statut d'adhérent nous permet d'utiliser.

Comme chaque année, le président Pierre GARNIER et un membre de la délégation générale ont participé à la rentrée sociale en septembre. Ce rendez-vous de début d'année scolaire permet de rencontrer d'autres grands réseaux du social pour échanger sur le contexte politique et l'actualité.

### La branche professionnelle...

Les Centres sociaux associatifs sont intégrés au sein d'une branche professionnelle disposant d'une convention collective nationale. Elle regroupe les Acteurs du Lien Social et Familial (ALISFA).

Les relations de travail de la FCSF avec la branche professionnelle sont nombreuses et se situent à différents niveaux :

#### avec les instances paritaires :

- Nous participons régulièrement aux travaux de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) à titre consultatif. A noter cette année la participation de deux administrateurs de la FCSF au séminaire de la CPNEF.
- Nous participons aux différents groupes techniques de l'observatoire de la branche professionnelle,

#### avec le Syndicat employeur (SNAECESO) :

Nous organisons avec régularité deux inter bureaux FCSF/SNAECESO annuels dans le but de confronter nos analyses de l'environnement des Centres sociaux et d'approfondir nos points de vue sur les questions d'emploi et de formation des acteurs salariés.

Les points majeurs traités en 2012 ont été les suivants :

La signature de la branche professionnelle d'un accord cadre national avec la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) relatif à un contrat d'étude prospective (CEP), le précédent remontant en 1995. Cette étude vise à identifier pour les années à venir les évolutions et les enjeux en termes d'emplois, de compétences, de formations et de gestion de ressources humaines au sein des associations de la branche. Les recommandations issues du rapport de l'étude seront communiquées en juin 2013

Le SNAECESO, près de 10 ans après l'adoption de la grille de classification, a jugé nécessaire de s'interroger sur l'adaptation de cette classification à l'évolution des équipes au sein des structures. Il a fait appel à un cabinet d'experts qui a conduit des interviews au sein des adhérents afin de faire le bilan sur la mise en œuvre du système de classification. La FCSF est associée aux travaux du comité de pilotage.

Nous avons élaboré une recommandation commune (SNAECESO, Centres sociaux et ACEPP) sur le dispositif gouvernemental des emplois d'avenir. Cette recommandation s'est largement inspirée de la position des administrateurs de la FCSF débattue et adoptée lors du conseil d'administration du 15 septembre 2012.

La FCSF et le SNAECESO ont souhaité instituer avec la CNAF, un rendez-vous annuel portant sur les questions de la branche professionnelle. Il permettra d'échanger des éléments d'analyse et de préconisation sur la progression des niveaux de qualification et leur impact sur la masse salariale des associations, la place accordée au sein de la future COG à la professionnalisation des acteurs de la politique familiale sociale de la CNAF... Il semble important de reconduire nos temps de travail avec la CNAF sur les questions d'emploi,

d'évolution de la masse salariale au sein des Centres sociaux... La CNAF a répondu favorablement à cette proposition.

Nous avons co-produit avec le SNAECESO et l'ACEPP un guide d'aide à la décision quant à la connaissance et à l'usage des différents modes de financement des associations, à destination des bénévoles des conseils d'administration. Cet outil pédagogique sera à partager sans modération au sein des conseils d'administration, les formations de trésoriers...

## **Instances**

### **Le Bureau et le Conseil d'Administration de la FCSF**

Le conseil d'administration s'est réuni en 2012 un peu plus que les années précédentes, à savoir 7 rencontres, auxquelles s'ajoute le séminaire du Conseil d'Administration.

Cette année encore, nous avons profité de la richesse de l'actualité politique pour faire un débat sur les élections présidentielles et législatives 2012. En effet, il nous a semblé important d'outiller les fédérations d'un texte politique dans une communication efficace accompagné d'une boîte à outils avec des préconisations de démarches à engager auprès de leurs députés locaux. Lors d'un autre conseil d'administration, David ALONSO, directeur de FAIR COM, est venu présenter ses conclusions sur la campagne de communication et l'image qui se dégageait de notre réseau. Lors de l'assemblée générale de la FCSF, les adhérents avaient voté à près de 85 % un vœu présenté par la Fédération des centres sociaux de Paris sur le FLI (Français Langue d'Intégration). Nous avons rencontré la Présidente de la Fédération de Paris, qui est venue présenter la situation et ce que les centres sociaux de Paris attendaient de la FCSF. Le conseil d'administration a donc voté à l'automne 2012 le soutien à cette position. Un dialogue est engagé avec d'autres associations nationales (CIMADE, Ligue des Droits de l'Homme, Secours Catholique) pour aboutir à un texte commun et des démarches communes auprès du ministère concerné.

Le Conseil d'Administration a suivi, comme l'année dernière, à chacune de ses rencontres les actualités du réseau, les chantiers et projets, l'étude des demandes de Fonds Mutualisés, d'Ingénierie FO.S.FOR.A. et d'adhésion-reconnaissance.

Le Conseil d'administration se compose après l'Assemblée générale de Sénart de :

#### **A – Bureau**

Président: Pierre GARNIER (Fédération du Périgord)

Vice-président : Dominique GARET (Fédération du Pas de Calais)

Vice-présidente : Claudie MILLER (Fédération de Deux Savoie)

Trésorier : Jean-Luc GOURMELON (Fédération de Bretagne)

Trésorier-adjoint : Luc MARILIER (Union des Bouches-du-Rhône)

Secrétaire : Jean-Paul FERRAND (Fédération de Loire Atlantique)

Secrétaire-adjointe : Marie-Claude BANIOL (Fédération du Languedoc-Roussillon)

Pascal AUBERT (Fédération de Seine Saint Denis)

#### **B – Membres élus**

Josette BARBIER (Fédération de l'Allier)

Alain BOISSON (Fédération du Pas de Calais)

Solange BOUCHET (Fédération de la Vienne)

Gérard CASTELAIN (Fédération de la Gironde)

Sébastien CHAUVET (Fédération de Seine et Marne)

Jean CROSSAT (Fédération de l'Aisne)

Francine DELODE (Fédération du Languedoc Roussillon)

Francisco GARCIA-CANELO (Fédération de Seine Saint Denis)

Marie-Thérèse HERCULE (Fédération du Val de Marne)

Nabil KOUIDI (Fédération du Val d'Oise)

Nadia MERAKCHI (Fédération de Seine-Saint-Denis)

Aurore SAADA (Fédération de Seine-et-Marne)  
Jean-François THOMAS (Fédération de la Meuse)

#### C – Membres de Droit

Christian CAILLIAU (CNAF)  
Colette LEGAT (CNAF)  
Francis MERGEL (CNAF)  
Jean-Marie NOCQUET (CNAF)  
Marie Madeleine PATTIER (CNAF)  
Franck DARTY (Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole)  
Michel FINE (Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole)

#### D - Membres associés et Coptés

Françoise CHANTRE-BLAS  
Jacques ELOY (Mémoires Vives)  
Jean NEYRON

### **Le séminaire annuel du Conseil d'administration**

Le séminaire du conseil d'administration s'est déroulé à Sommières dans le Gard (30) près de Nîmes, du 28 au 30 juin 2012. Ces deux jours de travail ont permis de faire un bilan de l'année écoulée et de se projeter sur l'année suivante.

Un travail de repérage d'axes politiques communs a été réalisé. Il a permis d'identifier les points suivants pour la majorité des administrateurs :

- ✚ La référence à la Charte : celle-ci reste pour le conseil d'administration une référence importante. Pas seulement l'énoncé des trois valeurs mais l'ensemble du texte qui dit avec clarté ***nos façons d'agir et notre engagement fédéral***. Cela doit rester une ambition de la FCSF d'arriver à faire vivre une telle vie fédérale.
- ✚ Le développement du Pouvoir d'Agir des habitants. De quoi parle-t-on ? Cet objectif interroge les pratiques des centres sociaux. Le conseil d'administration voit dans cette ambition un objectif incontournable dans les années à venir et en a fait le thème principal de son congrès national. Les centres sociaux doivent prendre leur part, dans le respect de leur nature et de leur histoire, à la rénovation de notre démocratie : apprendre à s'inscrire dans des démarches parfois conflictuelles pour faire entendre le point de vue d'habitants sur un territoire, mettre les actions et projets menés avec les habitants explicitement au service de cet objectif.
- ✚ Affirmer le principe de coopération. Derrière ces mots le conseil d'administration affirme deux convictions :
  - les actions des centres sociaux doivent officiellement chercher à développer la capacité des personnes et des groupes à s'inscrire dans une culture de la coopération plutôt que dans la compétition.
  - La coopération inter-centres, inter-fédérations doit, dans les années à venir, devenir habituelle. Elle permet d'une part d'améliorer les capacités à faire face aux menaces et d'autre part d'enrichir les projets de chacun en permettant aux acteurs des centres et des fédérations une ouverture et une qualification de chacun dans la rencontre d'autres réalités, d'autres façons de faire et l'enrichissement des projets en s'appuyant sur des capacités qui n'existent pas dans sa propre organisation.
- ✚ L'affirmation de notre capacité ou de la nécessité d'influer sur les politiques, les décideurs. Le conseil d'administration confirme ainsi sa volonté de poursuivre son travail d'influence auprès des décideurs et veut inviter tout le réseau à intégrer cette préoccupation dans sa façon de mener son projet fédéral.

Le débat de ce séminaire portait sur la posture d'administrateur national. Une présentation de la nouvelle circulaire CNAF a été faite afin que tous les administrateurs en aient une lecture commune, puis s'en est suivi un débat où chacun pouvait réfléchir et identifier des leviers pour le dialogue avec les CAF.

## **La Commission Ethique**

La Commission Ethique, instaurée en 2011, comprend trois membres<sup>1</sup> et travaille sur saisine d'une question émise par le réseau ou par auto-saisine. 2011 fut une année de mise en place et d'expérimentation. Un bilan d'étape avait été réalisé en concertation avec ses « parrains » le 9 mars 2012. En 2012, elle a pris son régime de fonctionnement en produisant ses méthodes et ses premiers outils de travail et de références, notamment vis-à-vis des valeurs de la Charte fédérale. Il y est précisé la place de l'éthique relativement aux domaines de la morale, du droit, de la déontologie, etc. Un *Guide d'Ethique* est en cours de finalisation et sera mis à disposition des acteurs intéressés.

La Commission a été amenée à faire le point sur ses travaux lors d'un échange avec le Bureau de la FCSF le 13 avril 2012.

Deux sujets ont été traités au cours des 4 rencontres et de travaux par Internet (RECO) :

1 - l'élaboration de l'avis sur la saisine à partir d'une question concernant le portage d'un mandat politique par un acteur fédéral (bénévole ou professionnel) ; la question étant traitée comme un « cas d'école ». L'instruction a été accompagnée par des interviews d'acteurs concernés et l'appui d'un expert, nécessitant des délais plus longs que prévus. Un *avis* a été remis à la FCSF en mars 2013, pour être transmis au Conseil d'administration (cf annexe 1).

2 – sur une initiative de la Commission et avec l'accord du Conseil d'administration, une nouvelle saisine traite (en 2012-2013) des questions que rencontrent les centres sociaux dans la pratique de la laïcité, sous les diverses formes d'interpellations qu'ils se posent ou qu'ils subissent. Avec l'appui de deux experts (Joël ROMAN, philosophe, et Jean-Marc COTTET, consultant ayant une pratique d'accompagnement sur ce thème), la Commission s'efforcera de remettre un avis à l'automne 2013.

## **Equipe Montcalm**

Depuis plusieurs années l'équipe de salariés de la FCSF est stable. L'année 2012 a vu s'opérer quelques évolutions. Tout d'abord nous avons accueilli pour une mission d'un an Brigitte BEAULIEU-DEMARS. Elle a contribué à construire des dossiers ressources importants sur les 7 questions sociales du Congrès. Elle a également contribué aux côtés de l'association Mémoires Vives à la réalisation de l'exposition livrée début 2013 sur l'histoire des Congrès de la FCSF. Elle a participé activement au suivi des inscriptions de l'assemblée générale de Sénart et aux Journées Professionnelles de l'Animation Globale.

Nous avons également accueilli Isabelle FOUCHER durant 4 mois en début d'année puis 4 mois en fin d'année. Elle a consacré 2/5 de son temps pour le collectif Pouvoir d'Agir qui a solidairement apporté les moyens de ce temps de travail. Cela lui a permis d'organiser le colloque international de Vaulx-en-Velin sur l'empowerment et d'accompagner la montée en puissance des travaux du collectif Pouvoir d'Agir. Nous avons complété le temps de travail d'Isabelle en lui confiant des missions dans le cadre de la préparation du Congrès (animation de débats, préparation des 3 grands débats, préparation de la journée du samedi du Congrès).

En fin d'année, Christine SCHLOSBERG, déléguée responsable de l'administration et des finances de la FCSF, nous a annoncé son départ pour un poste de responsable financier dans une autre grande association nationale. Nous tenons ici à exprimer notre reconnaissance à celle qui a apporté son professionnalisme à la gestion de la FCSF durant 5 ans.

Son départ a provoqué une réorganisation. Nous avons proposé à deux collègues de monter en

---

<sup>1</sup> Actuellement : Jean Marc BECKER (Président de la FD du Haut-Rhin), Annie LAMBALLE (Présidente de la Fédération de Vendée), Henry COLOMBANI (Membre du Réseau associé Experts Bénévoles). La Commission a été préparée et accompagnée dans sa mise en place par des « parrains » : Bernard ENTRESSANGLE Jean-Paul FERRAND et Denis LADOUIS

responsabilité. Ainsi Dalila BELABBAS-BENGRRAA est maintenant responsable du pôle gestion et Muriel BODEAU assure la responsabilité du pôle administration. Ces deux responsables sont coordonnées et soutenues par Jean-Marie Laurent, délégué général adjoint, qui assure de fait une fonction de secrétariat général.

Parallèlement à cette réorganisation nous avons recruté une collaboratrice (Sylvie BLASER) sur la fonction d'accueil et sur des missions administratives. Ainsi le pôle administration s'est retrouvé renforcé pour faire face à des montées en charge de dossiers importants : service civique, projets départs en vacances, mais aussi l'appui aux groupes de travail fédéraux.

L'équipe de la rue Montcalm et l'organisation des missions :

<b>Pôle Délégation Générale</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- François VERCOUTERE : Délégué Général : Gestion de la FCSF – Appui au réseau – Suivi des Chantiers Fédéraux – Vieillesse - Relations externes.</li> <li>- Xavier LIONET : Délégué Général Adjoint – Appui et suivi du réseau – Développement – délégation Fédération des Centres sociaux du Nord</li> <li>- Jean-Marie LAURENT : Délégué Général Adjoint – Secrétariat général - Appui au réseau – Formation – Relations avec la Branche Professionnelle</li> </ul>

<b>Pôle des Délégué(e)s fédéraux, chargé de l'appui au réseau</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Patricia BRENNER : Culture, Discrimination, Europe/International</li> <li>- Caroline LADOUS : Campagne Animation Globale, Pactes de coopération, Appui aux projets vacances des habitants, Service Civique, Rapport biennal ; Observatoire SENACS</li> <li>- Julien BASTIDE : Campagne de Communication, Innovation sociale, centres sociaux et numérique, site de la FCSF</li> <li>- Benjamin PIERRON : Démarche Congrès, Education et Jeunesse, Intercommunalités, Veille</li> <li>- Isabelle FOUCHER (CDD) : le collectif Pouvoir d'Agir et animation Congrès</li> </ul>

<b>Pôle Gestion</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Christine SCHLOSBERG : Déléguée Chargée de l'Economie et de l'Administration Générale - Responsable des Relations Extérieures (jusqu'en novembre 2012)</li> <li>- Dalila BELABBAS-BENGRRAA : Assistante de gestion</li> <li>- Miguel LEITE : Comptable</li> <li>- Minh NGO : Comptable</li> </ul>

<b>Pôle des Assistantes fédérales</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nathalie BARRAUD : Accueil, suivi vacances-familles, vieillissement, animation globale, Europe, discriminations, ...</li> <li>- Muriel BODEAU : Suivi du réseau et des instances, relations prestataires extérieurs, Rezofed, logistique administration – gestion des adhésions reconnaissance et du fonds mutualisé</li> <li>- Malika CLUZE : Suivi formation, culture, événementiel, rencontres inter-fédérales, service civique</li> </ul>

# Bilan de l'année 2012

## Un projet transversal: la démarche Congrès (2010-2013)

### **Un projet transversal : la démarche Congrès (2010-2013)**

Lancée à l'occasion de l'Assemblée Générale de la FCSF à Verdun, en juin 2010, l'organisation du 8ème Congrès des Centres Sociaux, les 21, 22 et 23 juin 2013 à Lyon, est une démarche sur 3 ans, en 3 étapes.

2012, la deuxième année de la démarche Congrès a été très riche en événements, et se caractérise surtout par de nombreuses rencontres et démarches visant la mobilisation du réseau, mais également faire en sorte que les participants s'inscrivent au Congrès.

### **Encadré : Ecouter-Comprendre-Agir : 1000 témoignages, 7 questions sociales, des pistes pour agir**

Réalisée à partir des échanges et productions collectés durant l'Université Fédérale de Sangatte (octobre 2011), Ecouter-Comprendre-Agir retrace la première année de la démarche congrès : de la collecte des indignations, l'analyse portée à Sangatte, l'ouverture vers l'échange, le débat. Cette publication a été réalisée avec le concours d'acteurs engagés dans la démarche Congrès, et co-écrite avec Catherine Neveu, anthropologue au CNRS.

L'objet de cette publication était bien d'aller au delà de simples actes d'un événement ayant rassemblé 250 acteurs fédéraux : il s'agissait bien de donner à voir à l'ensemble du réseau des centres sociaux et de nos partenaires l'élan pris dans cette démarche congrès. Cette publication a été également pensée comme support des débats pour l'année 2012, l'année des débats.

Ecouter-Comprendre- Agir propose à la fois :

- ✚ Des analyses sur le contexte actuel ;
- ✚ Des présentations des échanges de l'Université Fédérale ;
- ✚ Des présentations de réseaux (associatifs) avec qui nous souhaitons agir ;
- ✚ Une mise en perspective sur les débats qui auront lieu au congrès : les centres sociaux, acteurs du développement du pouvoir d'agir des habitants ?

Cette publication a été imprimée en plus de 10.000 exemplaires, diffusée en plusieurs exemplaires dans les 1200 centres sociaux adhérents, ainsi qu'à nos partenaires. Durant toute l'année 2012, cette publication s'est révélée être un bel outil de communication sur les centres sociaux, sur les thématiques qu'ils mettent en travail.

### **2012, année des débats**

Dans le cadre de la seconde étape de la préparation du 8e Congrès des centres sociaux, la Fédération des centres sociaux de France (FCSF) a invité le réseau des centres sociaux et leurs fédérations locales à organiser des débats autour des 7 questions sociales issues de la « collecte des indignations » effectuée en 2011.

Si la première étape de la démarche Congrès visait à démontrer la capacité des Centres sociaux à être veille sur les territoires, la seconde vise à mettre en lumière leur capacité à être des lieux où les citoyens peuvent collectivement s'approprier une question sociale qui les concerne, formuler des propositions et les mettre en oeuvre.

Trois formes étaient proposées :

- ✚ Un débat que nous avons qualifié de « **conscientisation** » : qui va chercher à faire rentrer les participants dans une compréhension de la complexité de la question sociale posée, de construire ensemble un « arbre des causes » et un schéma des effets;

- ✚ Un débat que nous avons appelé « **d'ouverture** » : si possible organisé à plusieurs centres sociaux, c'est l'occasion pour un réseau local de faire savoir qu'il se soucie d'une question sociale et qu'il a besoin de dialoguer avec les habitants, d'autres associations agissant dans le même domaine et pourquoi pas des élus locaux, administrations et institutions concernées. Il s'agit de chercher des alliés pour coopérer;
- ✚ Un débat qui fasse **étape dans une action existante** : là encore organisé avec d'autres centres sociaux dans le cadre d'une dynamique locale, ce débat pose une question précise, pointe un blocage qui empêche une solution d'être mise correctement en œuvre. L'objectif d'un tel débat n'est pas de montrer du doigt mais de lever les barrières à une impossibilité d'agir.

Les fédérations départementales se sont fortement emparées de cette dynamique et ont été force de proposition pour leur réseau : à la fois dans l'organisation d'événements, mais également dans l'appui aux centres sociaux.

Sans être exhaustif sur l'ensemble des démarches, voici quelques exemples :

- ✚ La Fédération du Vaucluse a invité l'ensemble de ses adhérents à organiser tout au long de l'année des débats, en vue d'une rencontre départementale, au printemps 2013, permettant de partager collectivement les enseignements de la démarche ;
- ✚ Plusieurs fédérations ont organisé des débats sur les questions sociales ou sur la thématique du pouvoir d'agir, comme en Seine et Marne, dans le Pas de Calais, ou au niveau régional en Bretagne, dans le Poitou Charente.

2013 sera l'occasion de faire le point de cette démarche, notamment au Congrès.

### **Encadré : 3 débats nationaux co organisés en région**

Parallèlement, la FCSF co-organisait avec les fédérations locales concernées 3 débats dits « nationaux » : le premier à Marseille en mai sur le thème de la précarité liée à l'emploi; le second à Paris le 17 novembre sur le thème de la démocratie, dans le cadre de la célébration des 20 ans de la Fédération des centres sociaux de Paris ; le troisième et dernier à Lyon le 24 novembre, intitulé « Jeunes adultes en Rhône-Alpes: entre espoirs et galères ».

Le premier débat, à Marseille, a vu se rassembler plus de quatre-vingt personnes dans l'amphithéâtre des Archives départementales à Marseille, mis à disposition par le Conseil Général, majoritairement acteurs bénévoles et salariés des centres sociaux des Bouches du Rhône, mais aussi représentants des fédérations proches (Var, Vaucluse). Après une introduction de Philippe LANGEVIN, le premier temps de débat s'est concentré sur l'identification des freins à l'emploi, pour beaucoup liés à l'environnement, au contexte, aux dispositifs. Devant ces difficultés les centres sociaux de PACA relèvent le défi, inventent des espaces, une présence spécifique qui offre la possibilité aux personnes d'aborder ces questions de façon plus collective, de restaurer une dignité, d'inventer des systèmes solidaires.

Le second débat à Paris a rassemblé près de 200 personnes à la Maison des Métallos (11e), acteurs des centres sociaux et partenaires. Le débat s'est réalisé sous la forme de 3 ateliers :

- ✚ Etre à l'écoute des citoyens, ça veut dire quoi ?
- ✚ Le centre social : lieu de débat et de construction d'actions collectives ?
- ✚ Le centre social : passerelle vers l'espace public, relais vers les décideurs ?

Ces trois ateliers ont été l'occasion d'entendre des témoignages d'actions dans les centres sociaux mais surtout de mettre les participants en discussion sur le rôle possible des centres sociaux autour de ces trois thématiques. Jean-Pierre Worms, ancien député et membre fondateur du Collectif Pouvoir d'Agir tenait le



rôle de grand témoin, en proposant une synthèse des points clés des ateliers.

Le troisième débat à Lyon s'intéressait à la question des jeunes adultes, qui sur la région Rhône Alpes comme ailleurs sont confrontés à de multiples difficultés liées à une période charnière entre la fin de leurs études et le début d'une activité professionnelle stable. Face à ces difficultés, comment agir ?





Afin de garantir l'expression de tous pendant le débat, la méthode de travail en petit groupe était celle du théâtre-image, proposée avec la complicité de la Compagnie NAJE. Cette méthode consiste à élaborer collectivement une scénette statique – un peu à la manière de la peinture classique – symbolisant un situation posant problème, puis de réfléchir à la manière dont cette scénette pourrait évoluer – par exemple, en déplaçant les personnages, en changeant leur attitude ou en rajoutant d'autres – afin d'obtenir un tableau « idéal ».

La restitution des 5 scénettes en plénière a donné lieu à beaucoup d'éclats de rires mais elle a aussi et surtout donné matière à identifier des pistes d'action sur lesquelles l'URACS, les Fédérations et les centres sociaux impliqués vont réfléchir à partir du mois de janvier avec l'aide de tous les participants qui le souhaitent.

### **2012, en route pour le Congrès...**

Parallèlement à l'ensemble de ces démarches, 2012 a été l'année de préparation du congrès, du point de vue organisationnel (accueillir plus de 2500 personnes sur trois jours ça se prépare en amont!!), mais également au niveau des contenus.

Cette préparation est restée en cohérence avec la démarche Congrès, c'est à dire qu'elle s'est faite avec les acteurs du réseau, toujours plus nombreux à s'impliquer dans la préparation. Pour la programmation des différents ateliers du congrès, c'est un grand nombre de groupes de travail qui a été constitué :

-  7 groupes autour des 7 questions sociales ;
-  1 groupe pour la programmation du samedi après-midi autour du pouvoir d'agir
-  Deux groupes pour les plénières du samedi et du dimanche
-  La contribution des chantiers nationaux (culture, Europe, numérique, vieillissement, etc.).

L'ensemble de ces groupes ont permis à plus de 70 personnes de s'impliquer dans la démarche Congrès, l'occasion est donnée ici pour les remercier de leur engagement et leur implication !!





# Une fédération en développement et en renouvellement

## Les JPAG : essai transformé !

Les Journées Professionnelles de l'Animation Globale (JPAG) se sont déroulées sur 3 jours les 27, 28 et 29 novembre 2012 à Reims (51). Les Administrateurs et salariés ont été unanimes pour reconnaître qu'ils ont été impressionnés par le nombre de participants présents et par la progression dans leur implication dans ce type de rencontre. Ils partagent le fait que les acteurs ont été attentifs, engagés et motivés prodiguant ainsi une très grande qualité aux débats. Les participants ont ressenti la dynamique congrès et ont pris réellement conscience de sa démarche.

*Quelques chiffres pour mémoire : 431 personnes sur les 3 jours dont 330 participants payants et 60 animateurs/contributeurs. 63 départements étaient représentés dont la Martinique et la Corse. 40 techniciens des CAF et municipalités. Près d'une centaine de personnes se sont vu refuser leur inscription faute de place.*

## Augmentation du nombre d'adhérents

Tout au long de l'année 2012, les instances de la FCSF ont étudié des demandes d'adhésion reconnaissance de métropole et des DOM-TOM (Ile de la Réunion). C'est ainsi que 67 centres sociaux sont devenus adhérents du réseau des centres sociaux au niveau national et 16 ont quitté le réseau.

A la fin 2012, 1081 centres sociaux étaient adhérents au niveau national, une centaine de centres sociaux ne restant adhérents qu'au niveau fédéral local.

## Une fédération en développement et en renouvellement : Création de l'association régionale en Midi Pyrénées

Enrichies des démarches en construction sur la région Centre et Franche Comté, les instances fédérales ont décidé d'appuyer de "nouvelles formes de fédéralisme " notamment sur des territoires où les conditions ne sont pas d'emblée réunies pour envisager l'existence rapide d'une fédération de plein exercice. Cette démarche est donc expérimentée sur la région Midi Pyrénées depuis 2010. Il a été proposé aux adhérents de s'organiser en « coordinations fédérales départementales » et en « plate forme régionale de concertation et d'animation du réseau » dénommée "collectif régional des centres sociaux de Midi Pyrénées"

C'est ainsi que la FCSF a soutenu en 2012

- la constitution du « collectif 31 » qui regroupe sur la Haute Garonne les centres sociaux adhérents (ou en cours d'adhésion) et qui s'est donné pour objectifs de développer une vie de réseau propre à la Haute Garonne, de contribuer aux travaux nationaux et régionaux et d'adopter un projet départemental sur 2 ans qui devrait permettre aux instances du collectif de décider à terme de sa transformation ou non en fédération départementale de plein exercice reconnue par la FCSF ;
- les travaux du collectif régional Midi Pyrénées qui s'est transformée, en cours d'année, en association de fait dénommée « Réseau Midi Pyrénées des centres sociaux » : Association de préfiguration pour la création d'un centre ressource pour les initiatives d'habitants et la construction d'une fédération régionale des centres sociaux d'une durée de vie de 3 ans.

La FCSF s'est particulièrement investi dans l'élaboration du projet de « centre ressources pour les initiatives habitants » avec les centres et en multipliant avec le collectif les contacts auprès des instances régionales.

# Une reconnaissance accrue de la tête de réseau

## Partenaire officiel de l'observatoire national CNAF des centres sociaux (SENACS)

Lancé avec la CNAF en 2011, l'année 2012 a vu se concrétiser ce projet avec la publication des premières plaquettes régionales ou départementales et nationale.

Nous disposons ainsi collectivement d'un outil d'observation partagée sur la réalité des centres sociaux : ce qu'ils mettent en œuvre, dans quelles conditions, avec qui. Réel atout stratégique dans nos relations avec les partenaires publics, cet outil doit aussi nous permettre avec les CAF et la CNAF une vision prospective et le lancement d'opérations adaptées plus finement aux réalités quotidiennes des centres. C'est aussi la possibilité de dialoguer en interCAF et interfédérations à un niveau régional. De ces échanges peuvent naître plus de cohérence et un lien plus étroit entre nous.

## Un rapport national sur les quartiers qui prend sa place dans la concertation nationale sur l'avenir de la Politique de la Ville.

Construire avec 300 habitants des « quartiers » une parole, une analyse et une mise en priorité des questions, espoirs, envies d'agir présentes sur leurs territoires. C'était le défi lancé par l'association Questions de Ville qui réunit les directeurs (trices) des centres ressources Politique de la Ville et la Fédération des centres sociaux. Il s'agissait de s'appuyer sur la capacité de veille des centres sociaux et de mobilisation d'habitants pour construire un rapport qui puisse participer au débat post-électoral sur l'avenir de la politique de la Ville. La réussite a dépassé nos espérances pour cette première édition. Préfacé par le nouveau ministre de la Ville, cet ouvrage a permis la participation d'une dizaine d'habitants aux débats de la plénière de mi-parcours de la démarche de concertation sur l'avenir de la Politique de la Ville et d'appuyer la revendication d'une plus forte implication de l'avis et de l'expertise des habitants dans la gouvernance à venir des dispositifs.

## Rencontre au Sénat: « Les centres sociaux, des partenaires incontournables des politiques publiques »

La FCSF a organisé jeudi 7 juin une rencontre au Sénat afin de présenter l'action des centres sociaux aux sénateurs. Plusieurs sénateurs de la commission des affaires sociales étaient présents ou représentés à cette rencontre, introduite par Annie DAVID, sénatrice de l'Isère et présidente de la commission.

Dans son introduction, Mme David a rappelé le « rôle éminent » que jouent les centres sociaux dans les solidarités locales, tout en notant qu'il s'agit d'une « formule tout à fait particulière » d'action sociale. Elle a salué « le travail passionné, obstiné et enthousiaste » des salariés et des bénévoles des centres sociaux et leur a témoigné son « admiration ».

Après une allocution du président de la FCSF, Pierre GARNIER, les premières données recueillies auprès de 570 centres sociaux dans le cadre de l'observatoire partagé entre la CNAF et la FCSF furent présentées. Ces données montrent la diversité de l'ancrage territorial des centres sociaux (urbains, péri-urbains et ruraux). Elles révèlent également la pluralité des actions proposées par les centres sociaux, en lien avec les préoccupations des habitants, ainsi que la forte implication des bénévoles, dans les activités et le pilotage des structures.

Puis, interventions de Brigitte BERNEX, Sous-directrice générale de l'Inclusion sociale, de l'insertion et la lutte contre la pauvreté à la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), de Colette LEGAT, Conseillère technique à la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), d'Yves AUMON, premier adjoint au maire Saint-Sébastien sur Loire (44) et de Suzette GREL, vice-présidente des la Fédération des centres sociaux de Gironde.

François VERCOUTERE, délégué général de la FCSF, a conclu cette journée en appelant les sénateurs présents à défendre les centres sociaux en votant le projet de loi de finances de la sécurité sociale (PLFSS), en soulignant l'importance de permettre dans les diverses réglementations, notamment nationales, les expérimentations, qui développent la solidarité, la lutte contre les formes de précarité, etc.

# Autres temps forts du réseau fédéral en 2012

## Sabine Fourcade, Directrice générale de la cohésion sociale, à la rencontre d'un centre social parisien

Par Centres sociaux • 26 jan, 2012 • Catégorie: A la une, Accueil, Acteurs, Centres sociaux, Compte-rendus, Focus, Île-de-France, Régions, Vie de la FCSF, Zoom sur

J'aime 3 | +1 0 | Tweeter 0

Sabine Fourcade, Directrice générale de la cohésion sociale, a visité mercredi 25 janvier le [centre social Relais 59](#), situé à Paris, dans le 12<sup>e</sup> arrondissement, à proximité de la Gare de Lyon. Cette visite avait été organisée à sa demande par la Fédération des centres sociaux de France (FCSF) et la [Fédération de Paris](#) afin de lui donner à voir, très concrètement, la spécificité de l'action des centres sociaux en matière de cohésion sociale.

Précisons, que la [Direction générale de la cohésion sociale](#) (DGCS) est l'un des principaux partenaires publics de la FCSF. Sur le plan local, les Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) et les Directions départementales de la cohésion sociale (DDCS) sont également des partenaires incontournables des fédérations locales et des centres sociaux.

Cette visite s'est déroulée en deux temps: tout d'abord une déambulation dans les locaux du Relais 59, à la découverte des différentes activités du centre, guidée par le président de l'association, Michel Deyme, et Souad Hachani, directrice. Mme Fourcade a ainsi pu rencontrer les animateurs et participants de l'Espace public



## Séminaire « Centres Sociaux et Intercommunalités »: quelle place pour les centres sociaux dans l'action sociale intercommunale?

Programmé avec l'Assemblée des Communautés de France (ADCF) et Mairie-Conseils, ce séminaire s'est déroulé sur deux jours en Février 2012.



150 participants, majoritairement acteurs des centres sociaux mais aussi des élus locaux ou des agents de la fonction publique territoriale.

Cette mixité d'origine a permis des débats constructifs. Nous avons identifié ensemble les risques et opportunités face à cette recomposition des territoires inter-communaux. Qu'un centre social se voit confier l'animation d'un territoire trois fois plus grand sans moyens supplémentaires, que plusieurs centres sociaux se retrouvent sur une même intercommunalité avec des questions d'élus sur l'opportunité de plusieurs équipements de même nature sur une seule intercommunalité, la conclusion est la même. Ces

situations appellent au dialogue avec les nouveaux élus intercommunaux et interrogent leur projet de territoire. La préconisation en fin de journée fut celle-ci : soyez pro-actifs, aller à la rencontre des élus pour évoquer avec eux les questions liées à l'animation du territoire, au schéma des services, aux moyens nécessaires pour couvrir ce nouveau territoire et éviter le sentiment d'éloignement ou d'abandon d'une partie des populations.

Un travail de veille se poursuit sur ces questions car de nouvelles lois sur la décentralisation sont attendues pour l'année 2013.



## Prise de parole de la FCSF pendant les présidentielles

La FCSF a diffusé un document pendant la campagne des présidentielles pour interpeller les candidats. (Cf annexe 2). Nous avons mis l'accent sur quatre revendications :

- ✚ **Favoriser vraiment la participation citoyenne** en reprenant à notre compte des préconisations faites dans l'avis du Conseil National des Villes.
- ✚ **Permettre la solidarité et l'entraide.** Dans ce paragraphe nous reprenions les éléments de la plateforme avec laquelle nous travaillons ces questions. Il s'agit de pouvoir revendiquer la primauté de l'entraide sur les normes. Des exigences réglementaires empêchent dans notre pays des actions de solidarité (par exemple : garage solidaire, repas collectifs, système d'échange de services, actions d'autofinancement).
- ✚ **Penser l'avenir de façon concertée en s'appuyant sur l'expertise du plus grand nombre.** Par ce titre nous appelons à une plus grande concertation dans les départements sur les modalités de l'action sociale. Egalement, qu'une place plus grande puisse être faite au développement social local. Que des pactes de coopération permettant une relation de qualité entre les centres sociaux et leurs partenaires soient signés.
- ✚ **Le soutien à la vie fédérale.** Nous revendiquons ainsi l'importance pour le milieu associatif français du maintien et du développement du fédéralisme. Véritable chance pour les associations, le fédéralisme qualifie, soutient, accompagne la vie associative non pas avec un « service » extérieur mais au cœur d'un système géré par les associations elles-mêmes.

Ce document a été envoyé aux états major de campagne de tous les candidats et n'a pas fait l'objet de réponses particulières excepté par Monsieur Nicolas DUPONT-AIGNAN.

### « Débattre pour agir » dans les centres sociaux : c'est parti !

Par Centres sociaux • 11 mai, 2012 • Catégorie: [A la une](#), [Accueil](#), [Actualités](#), [Compte-rendus](#), [Congrès 2013](#), [Evénements](#), [Fédérations](#), [Focus](#), [Provence-Alpes-Côte d'Azur](#), [Régions](#), [Rencontres-débats](#), [Témoignages](#), [Vie de la FCSF](#), [Vie du réseau](#), [Zoom sur](#)



1



0



0

Dans le cadre de la [seconde étape de la préparation du 8e Congrès des centres sociaux](#), la Fédération des centres sociaux de France (FCSF) a invité le réseau des centres sociaux et leurs fédérations locales à organiser des débats autour des 7 questions sociales issues de la « collecte des indignations » effectuée en 2011.



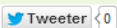
Nous vous tiendrons régulièrement informé des débats organisés au sein du réseau, ou co-organisé par la FCSF (comme à Marseille avec l'Union Régionale des centres sociaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur autour de l'emploi et de la précarité le 10 mai).

En attendant, retour sur la 5ème Rencontre des acteurs des centres sociaux de Vaucluse, à Chateauneuf de Gadagne, le 20 avril 2012, intitulée : « Des mots qui font débat ». **Cette rencontre avait en effet pour but de préparer les débats qui auront lieu dans les centres sociaux du département au cours de l'année, permettant de préparer un grand Débat citoyen départemental pour 2013 !**



## Premier Grand débat à Marseille autour de la précarité

Par [Julien Bastide \(modérateur\)](#) • 29 mai, 2012 • Catégorie: [A la une](#), [Accueil](#), [Actualités](#), [Compte-rendus](#), [Congrès 2013](#), [Evénements](#), [Provence-Alpes-Côte d'Azur](#), [Régions](#), [Rencontres-débats](#), [Vie de la FCSF](#), [Vie du réseau](#)

 0  +1 0  Tweeter 0




Dans le cadre de la **seconde étape de la préparation du 8e Congrès des centres sociaux**, la Fédération des centres sociaux de France (FCSF) a invité le réseau des centres sociaux et leurs fédérations locales à organiser des débats autour des 7 questions sociales issues de la « collecte des indignations » effectuée en 2011. La FCSF co-organise elle-même 3 Grands débats: le premier vient de se dérouler à Marseille; les deux suivants auront lieu à l'automne : à Paris, autour des questions de démocratie et des rapports entre élus et citoyens et à Lyon autour des questions de jeunesse.

Quatre-vingt personnes dans l'amphithéâtre des Archives départementales à Marseille, mis à disposition par le Conseil Général, étaient réunies le jeudi 10 mai 2012 pour débattre en cette fin d'après-midi autour des questions de précarité et d'emploi. Majoritairement acteurs bénévoles et salariés des centres sociaux des Bouches du Rhône, mais aussi représentants des fédérations proches (Var, Vaucluse), ce groupe venu débattre comportait également quelques partenaires qui avaient également tenu à être présents.



## Rencontre au Sénat: « Les centres sociaux, des partenaires incontournables des politiques publiques »

Par [Julien Bastide \(modérateur\)](#) • 13 juin, 2012 • Catégorie: [Accueil](#), [Actualités](#), [Compte-rendus](#), [Evénements](#), [Rencontres-débats](#), [Vie de la FCSF](#), [Zoom sur](#)

 0  +1 0  Tweeter 0

La FCSF a organisé jeudi 7 juin une rencontre au Sénat afin de présenter l'action des centres sociaux aux sénateurs. Plusieurs sénateurs de la commission des affaires sociales étaient présents ou représentés lors de cette rencontre, qui a été introduite par Annie David, sénatrice de l'Isère et présidente de la commission.



Annie David (au centre), entourée de Pierre Garnier, président de la FCSF et Jean-Luc Grolleau, responsable des relations avec les parlementaires pour la FCSF

Dans son introduction, Mme David a rappelé le « rôle éminent » que jouent les centres sociaux dans les solidarités locales, tout en notant qu'il s'agit d'une « formule tout à fait particulière » d'action sociale. Elle a salué « le travail passionné, obstiné et enthousiaste » des salariés et des bénévoles des centres sociaux et leur a témoigné son « admiration ».



## 500 participants aux Rencontres de Quiberon !



**Certains sont arrivés le samedi et ont pu profiter d'une journée ensoleillée** pour découvrir la presqu'île de Quiberon. Plusieurs sont passés donner un coup de main à l'installation au centre des congrès « Louison Bobet »

Le réveil a été matinal pour ceux qui sont arrivés le dimanche qu'ils viennent de Brest, Saint Brieuc ou Vitré....Ce qui est sûr c'est que la mobilisation autour de ces rencontres de Quiberon a été forte.

**Seul le soleil** n'a pas joué le jeu et on lui en veut de nous gacher tous nos week end (et le reste aussi) depuis un moment !

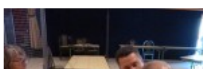
Côté finistérien, la quasi totalité des centres était présente.

**Une première: l'exposition de tous les kakémonos de 22 visages**, dans le hall d'accueil, n'est pas passée inaperçue. Un premier accrochage qui nous a permis, non sans émotion, de concrétiser notre opération et de préfigurer la semaine de communication d'octobre....



22 visages 22 projets 22 centres

**Cette journée régionale nous a permis de découvrir ou redécouvrir la capacité de mobilisation** des centres sociaux, la richesse



... <http://codep29.centres-sociaux.fr/2012/06/27/600-participants-aux-rencontres-de-quiberon/> (Bretagne)

## Un grand débat organisé par les Centres sociaux du Var, autour de la citoyenneté

Par Centres sociaux • 23 oct. 2012 • Catégorie: Accueil, Actualités, Comptes-rendus, Congrès 2013, Evénements, Fédérations, Focus, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Régions, Rencontres-débats, Vie du réseau, Zoom sur

J'aime <0> +1 <0> Tweeter <0>

Par Serge Léger, directeur du Centre social Nelson Mandela de la Seyne sur Mer, délégué de la Fédération du Var

**La Fédération des Centres sociaux et Socioculturels Var-Côte-d'Azur a organisé à La Seyne sur mer mardi 16 octobre 2012 une Journée de rencontres et de réflexion départementales des Centres Sociaux et Culturels du Var, autour du thème: « Agir avec les gens pour plus de justice sociale et développer la qualité de vivre ensemble ».**

Cette manifestation s'inscrivait dans la perspective de préparer le Congrès et elle était conçue comme une grande journée d'échange et de réflexion des acteurs des centres sociaux du Var et leurs partenaires afin de problématiser, examiner et essayer de mieux comprendre les enjeux du travail de développement social que conduisent les Centres sociaux.



Ainsi, plus de 120 personnes, des acteurs des 9 Centres sociaux fédérés; salariés, administrateurs, bénévoles ainsi que des représentants de la CAF du Var, du conseil Général, du Conseil Régional se sont questionnés sur l'action des centres sociaux,

## Rencontre des Centres sociaux de Poitou-Charentes autour du Pouvoir d'agir



Les rencontres annuelles des Centres sociaux de Poitou-Charentes, c'était le [week-end dernier](#), à l'espace Jean Vilar d'Aiffres (Deux-Sèvres). 130 salariés et bénévoles des Centres sociaux ont répondu présent à l'invitation de l'Union Régionale des Centres sociaux (URECSO) pour réfléchir pendant 2 jours sur la notion de « développement du pouvoir d'agir », qui sera également au coeur du prochain [Congrès des centres sociaux](#).

Un [compte-rendu de la rencontre](#) est disponible sur les sites de la fédération de la Vienne et des Deux-Sèvres. A cette occasion, un film de 3 mn a été réalisé autour de la question: « Le pouvoir d'agir, vous pensez que c'est possible dans votre centre? ». Cliquez ci-dessous sur le symbole lecture pour le visionner:



Le pouvoir d'agir, vous pensez que c'est... par CentresSocioculturels79

## Des habitants des quartiers populaires à la tribune de la concertation pour la réforme de la politique de la ville

Par [Julien Bastide \(modérateur\)](#) • 29 nov. 2012 • Catégorie: [A la une](#), [Accueil](#), [Actualités](#), [Compte-rendus](#), [Événements](#), [Rencontres-débats](#), [Vie de la FCSF](#), [Zoom sur](#)

[J'aime](#) 11 [+](#) 0 [Twitter](#) 2

Une [délégation d'habitants ayant participé au rapport sur la politique de la ville](#) réalisé par Question de Ville et la FCSF (« On voudrait entendre crier toutes les voix de nos cités ») s'est exprimée mardi 22 novembre dans le cadre d'une réunion présidée par François Lamy (Ministre de la Ville) qui marquait le mi-parcours de la concertation pour la réforme de la politique de la Ville.

Le 22 novembre, avait lieu au Ministère des Affaires sociales une réunion présidée par François Lamy (Ministre de la Ville) qui marquait le mi-parcours de la concertation pour la réforme de la politique de la Ville. C'est dans ce cadre-là qu'une délégation d'une quinzaine d'habitants ayant participé au [premier rapport biennal sur la vie dans les quartiers de la politique de la ville](#) (« On voudrait entendre crier toutes les voix de nos cités ») réalisé par Question de ville (association des directeurs des centres de ressources pour la politique de la ville) et la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF), a pris la parole devant des élus, des professionnels de la Politique de la ville et des associations.



## Débat avec les jeunes adultes en Rhône-Alpes, entre éclats de rire et « pouvoir d'agir »

Par [Julien Bastide \(modérateur\)](#) • 30 nov. 2012 • Catégorie: [A la une](#), [Accueil](#), [Actualités](#), [Compte-rendus](#), [Congrès 2013](#), [Événements](#), [Régions](#), [Rencontres-débats](#), [Rhône-Alpes](#), [Vie de la FCSF](#), [Vie du réseau](#), [Zoom sur](#)

[J'aime](#) 0 [+](#) 0 [Twitter](#) 0

Plus de 150 personnes ont participé samedi 24 novembre au débat intitulé « Jeunes adultes en Rhône-Alpes: entre espoirs et galères » organisé à l'Hôtel de Ville de Lyon par l'Union Régionale des Centres sociaux de Rhône-Alpes (URACS) et la FCSF. Un débat qui se distinguait notamment par la présence de nombreux jeunes adultes et l'originalité de la méthode utilisée: le théâtre-image.

Rappel des épisodes précédents: en 2012, dans le cadre de la préparation de son prochain Congrès national, la Fédération des centres sociaux de France a [proposé à ses adhérents d'organiser des débats](#), en insistant sur l'importance de y associer des personnes concernées par la question traitée. Nous nous sommes notamment fait l'écho de [certains d'entre-eux récemment](#).

# **1. Assurer l'avenir du réseau**

Assurer l'avenir du réseau des centres sociaux, cela passe par :

- ✚ Une campagne politique de reconnaissance de l'animation globale des centres sociaux ;
- ✚ Le renforcement des relations avec les partenaires publics
- ✚ Une campagne de communication ambitieuse pour faire connaître les centres sociaux ;
- ✚ Des expérimentations pour inventer le centre social de demain ;
- ✚ L'ouverture de nouvelles alliances et partenariats institutionnels.

## **Une campagne politique pour la reconnaissance de l'animation globale**

Référent politique : **Pierre GARNIER**

Référent technique : **Caroline LADOUS**

Autres intervenants : **Jean Luc GROLLEAU** (Languedoc Roussillon), **Michel DABOUT** (Charente Maritime)

Depuis plusieurs années la FCSF a fait le choix d'exercer une campagne permanente d'influence, de notoriété auprès des parlementaires. En cette période d'élections législatives, nous avons cherché à joindre en priorité les sénateurs.

Ce travail de dialogue a permis la tenue d'un rendez-vous au Sénat en présence de la présidente de la commission des affaires sociales, Mme A David, sénatrice de l'Isère. En présence de plusieurs sénateurs influents de cette commission et de quelques attachés parlementaires un débat s'est ouvert en présence d'une représentante de la CNAF et de la Direction Générale de la Cohésion Sociale.

Le débat a permis d'identifier la force des centres sociaux : leur adaptabilité aux différents territoires d'implantation, l'importance de leur action de lien social et aussi de leur capacité d'impulser des processus de mobilisation, de donner envie d'agir aux habitants des territoires. Pour les sénateurs ce fut une occasion de réaffirmer leur attachement à ces outils de proximité et de saluer leur action indispensable. Pour la fédération ce fut l'occasion de rappeler la nécessaire vigilance dans le temps de négociation de la future COG entre l'État et la CNAF en soulignant le désengagement progressif et continu de l'État de l'action des centres sociaux ces 10 dernières années.

Suite aux législatives, nous avons repris le travail de contact avec les nouveaux députés et les réélus. A cette occasion nous avons été reçus par la nouvelle Présidente de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. En fin d'année, une demande a été formulée aux parlementaires : soutenir notre demande de rencontre interministérielle. Cette demande a été envoyée aux fédérations. Bon nombre d'entre elles ont relayé cette sollicitation avec succès.

*Cette rencontre interministérielle est prévue le 17 mai 2013.*

## **Le renforcement des relations avec les partenaires publics**

Référent politique : **Pierre GARNIER**

Référent technique : **François VERCOUTERE**

### **La CNAF**

#### **La base SENACS**

Les occasions de rencontre avec la CNAF se sont multipliées depuis le lancement conjoint CNAF/FCSF de l'observatoire des centres sociaux baptisé SENACS.

2012 est l'année de la première publication des plaquettes de présentation des résultats de la première campagne d'enquête.

Ainsi des plaquettes ont été éditées dans le Nord, le Pas-de-Calais, en Seine-Saint-Denis, en Vienne, en Bretagne, en Gironde, dans les Bouches-du-Rhône et en Rhône-Alpes (ces derniers en ont l'habitude depuis 6 ans). Une plaquette nationale a permis une présentation des chiffres consolidés à l'échelon du pays. Dès la fin 2012, la nouvelle campagne d'enquête a été relancée. Elle intègre de nouveaux territoires permettant d'atteindre le seuil de mille centres sociaux interrogés. Nous parvenons ainsi dès la deuxième année à un centre social sur deux interrogé.

L'animation de cette démarche d'observatoire interactif permet de multiplier les occasions de collaborations et d'interventions conjointes dans certaines régions. Cette démarche ouvre aussi bien dans chaque région qu'au niveau national un espace de discussion, d'analyses partagées entre réseau des CAF et réseau fédéral.

Elle a été très bien accueillie dans les ministères. Nous pouvons ainsi présenter avec quelques chiffres clés la réalité de ce que sont et de ce que font les centres sociaux en France. Ce même intérêt a été signalé dans les régions par les partenaires locaux.

#### **La nouvelle circulaire CNAF sur l'animation de la vie sociale.**

La FCSF a été auditionnée par le groupe national ad'hoc qui a élaboré la nouvelle circulaire sur l'animation de la vie sociale. Un deuxième temps de travail a eu lieu pour réagir à une première écriture du texte. Nous avons fort apprécié ce dialogue et la prise en compte d'un certain nombre de nos propositions ou remarques. La qualité du dialogue était au rendez-vous. Cette circulaire est audacieuse et ambitieuse. La branche famille renforce ainsi son positionnement historique en faveur du développement social local. Ce positionnement reste encore aujourd'hui en France relativement unique au niveau national. Notre alliance avec la CNAF ne peut que s'en trouver renforcée.

La CNAF s'est également associée à nous pour participer aux rencontres avec les parlementaires. Frédéric MARINACCE, Directeur des politiques familiales et sociales était présent avec deux de ses collaboratrices à un temps de travail avec le groupe informel des députés et Colette LEGAT, Conseillère technique, est intervenue au cours de la rencontre avec les sénateurs membres de la commission des affaires sociales du Sénat.

#### **La DGCS**

Durant l'année 2012, nous avons eu l'occasion de rencontrer la nouvelle chef de service de la DGCS en charge du dossier des centres sociaux. Le bon accueil et la qualité de nos échanges ont montré l'amélioration continue de nos relations avec cette grande direction. Nous avons pu évoquer les difficultés liées à la baisse drastique du montant de l'aide pour les FONJEP. Nous avons pu également sauvegarder la ligne budgétaire permettant aux DRCS d'apporter aux fédérations une aide annuelle.

Des perspectives sont encore à explorer avec ce partenaire. Par exemple, nous portons une demande qui devrait voir sa concrétisation en 2013, à savoir l'envoi aux préfets des départements d'un courrier du ministère ad hoc attirant leur attention et celui de leurs services sur la nouvelle circulaire CNAF et de l'intérêt que représentent les centres sociaux comme outil « d'interface » entre la population et les dispositifs publics que ces directions déconcentrées doivent mettre en œuvre.

#### **L'ACSE**

En 2012, nos relations avec l'ACSE ont continué à progresser qualitativement. Nous avons pu dialoguer sur la vision que nous pouvions avoir de l'avenir de la politique de la ville, sur l'importance d'une politique jeunesse qui permette la prise de responsabilités citoyennes des jeunes et sur l'importance de l'outil de l'action culture pour favoriser des dynamiques de cohésion sociale.

Ainsi l'ACSE a commencé à soutenir l'expérimentation « Réseau jeunes » en annonçant la possibilité de voir cette aide progresser.

Une aide a également été maintenue pour la coordination de l'opération « Les Portes du Temps ». A noter la présence de Pierre GARNIER au conseil d'administration de cette agence nationale. Ce poste a été confirmé début 2013.

### **Le Secrétariat Général au Conseil Interministériel des Villes. (SG-CIV)**

En convention pluriannuelle, la FCSF bénéficie d'un soutien régulier du ministère de la ville. C'est grâce à ce soutien que nous avons pu aller jusqu'au bout du projet d'édition d'un rapport national sur les quartiers en partenariat avec l'association Questions de villes (Réseau des directeurs de Centres Ressources *Politique de la Ville*).

Nous avons également eu des contacts en direct avec le cabinet du nouveau **Ministre de la Ville** (Monsieur François LAMY) à l'occasion de la sortie du rapport national biennal mais aussi de notre contribution à la démarche de concertation autour de l'avenir de la Politique de la Ville. (Téléchargeable sur le site [www.centres-sociaux.fr](http://www.centres-sociaux.fr) (<http://www.centres-sociaux.fr/2012/11/29/des-habitants-des-quartiers-populaires-a-la-tribune-de-la-concertation-pour-la-reforme-de-la-politique-de-la-ville/>))

Nos relations avec la **Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV)** se sont poursuivies, en 2012, dans une qualité de dialogue très appréciable. La convention, signée en 2010, se décline maintenant dans plusieurs régions (cf le point sur ce chantier). Ce que nous pouvons retenir, c'est la convergence d'intérêt entre les responsables d'action sociale de la CNAV et les centres sociaux. Le défi posé par l'évolution démographique, prévisible dans les années à venir, nécessite de faire profondément évoluer les politiques publiques liées au vieillissement. Prévention est le maître mot et l'évolution du regard, à savoir : cesser d'envisager la population des plus de 70 ans comme un problème mais comme une ressource pour un territoire. C'est le maintien dans un tissu relationnel et dans une activité socialement utile qui prévient le mieux les risques de santé liés au vieillissement. L'expérimentation actuellement menée entre CNAV et centres sociaux peut servir comme un élément de référence pour la politique de prévention que la CNAV devra négocier dans sa prochaine COG avec l'Etat.

Les relations avec la **Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA)** sont bonnes. Représentée au Conseil d'administration de la FCSF, nous avons régulièrement l'occasion de croiser nos préoccupations avec la CCMSA. En plus d'être présents au comité de pilotage national de nos actions vieillissement, nous nous croisons dans le dispositif Monalisa (MObilisation NAtionale contre L'ISolement des Agés), avec Madame Michèle DELAUNAY, Ministre et dans le cadre de la préparation d'une journée à l'automne 2013 avec l'UNCCAS. La CCMSA était présente au séminaire sur les intercommunalités en février 2012. Il faut noter aussi tous les contacts en régions entre fédérations locales et les caisses régionales. Pour mémoire, la MSA et la Caisse centrale contribuent aux actions de développement social local de 3 centres sociaux par département.

Ce rapport ne serait pas complet si nous passions sous silence les contacts avec les ministères dans la deuxième moitié de l'année 2012 : le Ministère de la Ville autour du rapport national sur les quartiers, le Ministère de Madame Marie-Arlette CARLOTTI en vue de la préparation de la conférence sur la précarité et pour l'inclusion, les contacts avec le ministère de Madame Michèle DELAUNAY pour présenter nos actions en direction des personnes âgées, le rendez-vous obtenu avec une conseillère sociale de Monsieur François HOLLANDE durant l'été pour évoquer la situation des centres sociaux.

*Le début de l'année 2013 a également été riche en contact avec les ministères. Cela fera l'objet du rapport d'activité pour la prochaine assemblée générale.*

Il faut noter dans ce cadre la forte implication de la FCSF dans les processus de concertation lancé par le gouvernement. Nous avons contribué spécifiquement, avec l'aide d'une vingtaine de représentants de centres sociaux en sites *Politique de la ville*, à la concertation lancée par Monsieur François LAMY sur l'avenir de la Politique de la Ville. Pierre GARNIER et Xavier LIONET étaient présents au lancement de cette concertation à Roubaix au cours de laquelle le Ministre a cité les centres sociaux dans son discours. Nous



étions présents avec l'association Question de Villes et une dizaine d'habitants ayant contribué à l'écriture du rapport national à la plénière de mi-parcours. A cette occasion, les habitants ont pu témoigner devant les 150 personnes présentes de leurs avis sur leurs quartiers et les priorités qu'il faut travailler dans une politique de la ville réformée.

Nous avons également contribué dans deux groupes de préparation de la conférence nationale sur « contre la précarité et pour l'inclusion sociale ». Pascal AUBERT a suivi les travaux du groupe sur les questions d'éducation et Xavier LIONET et François VERCOUTERE ont participé aux travaux sur les questions de gouvernance des politiques sociales. Nous avons pu y faire entendre la petite musique de la participation des habitants et du développement social local. Il reste à examiner plus précisément l'implication possible des centres sociaux et de leur fédération dans la mise en œuvre du plan quinquennal validé début 2013.

### **Ministère de la Culture et de la Communication**

L'année 2012 introduit un nouveau cycle de projet et la troisième Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec le Ministère de la Culture et de la Communication. Lors de la consultation nationale sur *l'éducation artistique de tous les jeunes à l'art et la culture*, la FCSF a apporté sa contribution, en illustrant les actions des centres proposées aux jeunes pendant leurs différents temps de vie, dans une approche territoriale et partenariale de l'éducation artistique et culturelle, qui prend en compte la diversité des modes d'accès des jeunes à l'art et à la culture, et notamment l'usage croissant du numérique et des nouveaux médias..

### **Ministère de la Jeunesse et des Sports**

En 2012, le Ministère de la Jeunesse et des Sports a apporté un soutien à l'expérimentation du Réseau Jeunes.

*En début 2013, une rencontre avec Madame Valérie FOURNEYRON a ouvert le dialogue autour d'un diagnostic partagé des questions de jeunesse et de la place que les centres sociaux peuvent prendre dans une approche interministérielle des questions de jeunesse. La qualité du dialogue avec Madame la Ministre laisse penser que nous allons pouvoir développer des relations de qualité avec ce ministère.*

### **Une campagne de communication pour mieux faire connaître les centres sociaux**

Référent politique : **Sébastien CHAUVET**

Référent technique : **Julien BASTIDE**

Suite au diagnostic de communication réalisé en 2011 avec l'agence Faircom, les principaux enseignements de ce diagnostic ainsi que les préconisations de l'agence furent présentés et débattus lors de l'Assemblée Générale 2012 de la FCSF. Pour rappel, les principales préconisations de ce travail étaient les suivantes :

- ✚ **Vers une uniformisation de notre communication.** Il s'agit de donner une ligne directrice visuelle dans l'ensemble de nos documents, de la tête de réseau, FCSF, vers les fédérations et les centres sociaux.
- ✚ **Vers une affirmation du terme « social » tel que nous l'entendons (au sens de sociétal).** Il s'agit de s'appuyer sur l'histoire du réseau et les actions concrètes mises en œuvre au quotidien pour donner une autre image du centre social, lieu du « vivre ensemble »

Sur cette base, une stratégie d'action en 3 temps a été élaborée:

- ✚ septembre 2012-juin 2013: création et déploiement d'une charte graphique fédérale
- ✚ janvier 2013-septembre 2013: création et déploiement d'une campagne de communication interne (notamment par le biais d'affiches)
- ✚ juillet 2013-mars 2014: création et déploiement d'une campagne de communication externe, ciblée en direction des élus locaux

La première phase de cette stratégie a été réalisée en grande partie sur la seconde moitié de l'année 2012. Elle a consisté à co-construire, avec 10 centres sociaux et 10 fédérations volontaires la nouvelle charte graphique du réseau. La méthode de travail fut la suivante:

- ✚ une première proposition de charte fut établie par le graphiste mandaté par FAIRCOM et la FCSF puis envoyée aux fédérations et aux centres volontaires avec pour consigne d'organiser un temps de travail collectif d'analyse et de critique de cette charte.
- ✚ Suite aux retours collectés, une seconde version de cette charte fut établie par le graphiste, tenant compte des retours majoritairement exprimés (certains éléments furent à ce stade supprimés, d'autres modifiés ou ajoutés).
- ✚ C'est cette seconde version qui sera communiquée à l'ensemble du réseau au mois de janvier 2013. Une troisième version est à prévoir, suite aux retours majoritairement exprimés après cet envoi au réseau.

Le résultat produit par cette démarche est une charte fédérale qui est conçue pour s'adapter à chaque échelon du réseau: centres sociaux, fédérations et FCSF. Le logo n'a pas fondamentalement changé mais a été modernisé, tandis que d'autres éléments viennent le compléter afin de donner potentiellement un « air de famille » à la communication du réseau. Voici les principales caractéristiques de cette charte:

- ✚ le logo existe en deux versions: « centres sociaux » au pluriel et « centre social » au singulier. Il est expressément demandé aux centres et aux fédérations de ne pas « déformer » ce logo comme cela a été fait à de nombreuses reprises pour l'ancien. Ce logo doit impérativement être utilisé tel quel (ne pas changer sa couleur, son contenu, sa forme, etc.). Une meilleure identification externe des centres sociaux ne se fera qu'à se prix. Le logo est conçu néanmoins pour être décliné: l'ajout du département ou du nom du centre social est possible en dessous ou à côté du logo et encadré par cette charte.
- ✚ d'une manière générale, les éléments fournis dans cette charte sont à utiliser tels quels, mais il n'est pas obligatoire d'utiliser tous les éléments sur tous les documents. Un schéma précise ce principe: certains éléments de cette charte sont définis comme « indispensables » (le logo et la couleur bleue), d'autres comme « importants » (la « barre réseau » venant signer le bas de documents ou d'affiches, les couleurs complémentaires du logo et la police Calibri), d'autres enfin sont facultatifs (les pictogrammes). En d'autres termes, un centre social qui souhaite charter ses documents *a minima* utilisera seulement le logo, un autre pourra utiliser l'ensemble des éléments fournis.

### Des expérimentations pour inventer le centre social de demain

Référent opérationnel : **François VERCOUTERE**

### Etude sur les relations entre centres sociaux et bailleurs sociaux

Une étude avec l'USH (Union Sociale de l'Habitat) a été réalisée pour explorer les expériences de collaboration entre centres sociaux et bailleurs sociaux. L'objectif étant de repérer ce qui peut faire l'objet d'un partenariat sur la durée entre ces deux acteurs importants dans les quartiers. Cette étude a été réalisée par le Cabinet Fors.

Le sommaire du document qui est présenté ci-après donne une idée de l'intérêt de travail.

#### **1°) DES DEMARCHES AUX IMPACTS LIMITES FAUTE D'UNE INSCRIPTION DANS UN PROJET GLOBAL ET PARTAGE**

- *Des collaborations multiples qui répondent à des besoins réels...*
- *...mais qui se trouvent cantonnées aux objectifs de chacun des acteurs*

#### **2°) DES PROBLEMES BIEN IDENTIFIES DE PART ET D'AUTRE**

- *La question de l'appropriation des logements*
- *Favoriser le bon usage des espaces communs*
- *L'accueil des nouveaux habitants La pérennisation de la mobilisation des habitants*
- *La préparation à la réception de projets phares*

### 3°) L'ENJEU : REMETTRE LES HABITANTS AU CŒUR DES PROJETS DE TERRITOIRE

- Des logiques d'intervention convergentes pour la mise en œuvre d'un projet social
- Donner du sens à la rénovation urbaine par le « social »...
- ... en abordant l'habitant comme bénéficiaire tout autant que comme acteur final du projet

### 4°) LES OBSTACLES A LEVER ET LES PREREQUIS A LA MISE EN ŒUVRE D'UN PARTENARIAT RESSERRE ENTRE BAILLEURS ET CENTRES SOCIAUX

- La priorité donnée à l'avancement opérationnel de la rénovation et l'implication tardive dans le « volet social » des PRU
- Le positionnement des centres sociaux plus ou moins bien établi par rapport à la rénovation urbaine
- Un décalage entre les cultures professionnelles et une méfiance mutuelle
- Un déficit de pilotage transversal et de coordination d'un véritable « projet social de territoire »
- Un contexte partenarial parfois concurrentiel

### 5°) RECOMMANDATIONS POUR UN PARTENARIAT PLUS EFFICACE ENTRE CENTRES SOCIAUX ET ORGANISMES D'HLM

- Du côté HLM, des systèmes organisationnels et des profils de poste à adapter en fonction des nouveaux enjeux de gestion et de développement social
- Du côté des centres sociaux, une place à regagner au croisement des attentes des habitants et des objectifs des partenaires
- Des partenariats qui nécessitent d'être outillés et accompagnés du point de vue méthodologique

A la suite de ce travail, la FCSF est persuadée que le développement d'alliances durables entre bailleurs sociaux et centres sociaux permettront à chacun de ces acteurs un développement qualitatif de leurs missions respectives. Cette étude, en identifiant des freins et des perspectives, ouvre des champs de collaboration qui restent à mettre en œuvre.

#### L'expérimentation Culture et Handicap

Référent politique : **Dominique GARET**

Référent opérationnel : **Patricia BRENNER**

Ce projet est né à la fois de l'investissement de la FCSF et de l'Union régionale Nord / Pas-de-Calais sur la dimension culturelle et de l'engagement de la Fédération des centres sociaux du Nord sur la question du handicap, et d'une volonté partagée avec le Ministère de la Culture et de la Communication et de CHORUM.

Cette expérimentation a démarré en 2010 et souhaite permettre une augmentation de la fréquentation des personnes handicapées dans les centres sociaux, des accueils rendus pérennes et la mise en place régulière par les centres sociaux de projets culturels largement ouverts aux personnes handicapées.

Plusieurs étapes ont précédé l'action dans les centres : l'élaboration du projet et de son financement, la création du cadre conventionnel (comité technique, comité de pilotage), la création du cahier des charges de l'appel à projets à destination des centres sociaux fédérés de la région Nord / Pas-de-Calais, et la remise des dossiers fin 20 décembre 2011.

La sélection des lauréats a eu lieu en mars 2012, 6 projets retenus :

- ✚ Flers Arts / CS Fldders Arts avec le CCN de Roubaix et les Papillons Blancs
- ✚ Intérieur Extérieur / Transparence Cs Les Hauts de Liévin avec Judith Debruyn
- ✚ Le Grand Baz'Art, Cs le Grand Cerf avec les Ch'tis bonheurs et K Création
- ✚ Cap'art, Cs la Potennerie avec le Théâtre de l'Aventure et un ESAT
- ✚ Création d'une œuvre, CS Corneille avec l'Atelier2 et l'IEM Marc Sautelet
- ✚ Cap'Acité, Cs Mosaique avec Differ'Arts, l'APF et 2 ESAT

Un premier séminaire de lancement de l'expérimentation a eu lieu le 15 juin 2012 au Ministère de la



Culture et de la Communication et a réuni les porteurs de projets, les partenaires, les fédérations afin de resituer les enjeux, organiser la capitalisation et l'évaluation partagée, planifier les quatre prochaines rencontres jusqu'au forum régional qui se tiendra le 31 mai 2013.

Un second séminaire a eu lieu le 11 octobre à Roubaix au Centre Moulin Potennerie (59)

L'Union Régionale des Centres Sociaux et Socioculturels du Nord/Pas-de-Calais a mandaté l'association « D'ici à là » autour de l'évaluation qui se traduira par la création d'un outil collectif et participatif, de type journal mural.

Pour plus d'infos sur les projets : <http://culturehandicap.centres-sociaux.fr/>

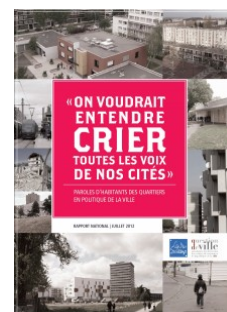
## Le Rapport biennal

Référent opérationnel : **Caroline LADOUS**

En 2012 la FCSF a publié, en partenariat avec Question de Ville (association des directeurs des centres de ressources pour la politique de la ville), un rapport construit à partir de paroles d'habitants des quartiers en politique de la ville. Cette publication est le fruit d'une démarche engagée en 2011 avec la participation de 300 habitants issus de 15 quartiers de la politique de la ville et de 17 centres sociaux répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et dans un département d'Outre-mer : à Lille (Nord), à Amiens (Somme), à Creil (Oise), à Clichy sous Bois et Montfermeil, à Rosny-sous-Bois, au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), à Argenteuil, à Pontoise, à Persan (Val d'Oise), à Mérignac, à Bègles, à Bordeaux (Gironde), à Rive de Gier (Loire) et à Rémire Montjoly (Guyane).

Le pilotage de cette démarche a été assuré par un groupe de travail formé fin 2010, composé de représentants des fédérations départementales<sup>2</sup> et des centres de ressources<sup>3</sup> concernés. Réuni à plusieurs reprises en 2011 pour échanger sur la méthode et l'avancée des rencontres organisées dans les centres sociaux, ce groupe a été rejoint en 2012 par Catherine FORET, sociologue en charge de la rédaction. Les travaux du groupe ont davantage porté en 2012 sur le « dépouillement » des expressions recueillies, leur classification thématique, l'échange autour des enseignements tirés de la démarche, la réalisation de fiches d'identité des quartiers, la validation du texte final et de la maquette choisie.

Publié en juillet 2012, ce recueil de paroles d'habitants des quartiers, soutenu financièrement par le Secrétariat Général du Comité interministériel des Villes (SG-CIV) a pris toute sa place dans la concertation sur l'avenir de la politique de la ville lancée en octobre par le Ministre délégué à la Ville, François LAMY. Suite à sa remise en mains propres au Ministre le 21 septembre par une délégation formée de membres du groupe de pilotage -qui ont pu insister, à cette occasion, sur la nécessité de laisser toute sa place à l'expertise habitante et que les professionnels s'emparent des méthodes spécifiques de travail pour permettre à cette expertise d'exister -, une dizaine d'habitants ayant participé à la démarche se sont rendus à Paris le 22 novembre, invités pour prendre la parole devant des élus et des professionnels impliqués dans la concertation. Cette rencontre nationale organisée par le Ministre, a ainsi été l'occasion pour eux de s'exprimer d'une part sur les transformations vécues comme positives de leur quartier, d'autres sur les problèmes rencontrés : mauvaise desserte des transports en commun (« *Sans voiture, ma fille doit faire 3 km à pied pour aller à l'école, et ça, personne n'y a pensé* »), augmentation des loyers suite aux opérations de renouvellement urbain (« *On se sent exclus* »), dégradation des bâtiments, faute d'entretien, détresse de la jeunesse, programmation des lieux culturels ne tenant pas toujours compte des goûts des habitants (« *Ce sont des gens de l'extérieur qui viennent au Théâtre* »).



<sup>2</sup> Fédération des centres sociaux de Gironde, fédération de Seine Saint Denis, fédération du Nord, fédération de la Loire, fédération du Val d'Oise

<sup>3</sup> Pays et Quartiers d'Aquitaine, Profession Banlieue, CRDSU Rhône Alpes, Espace Picard pour l'Intégration, Pôle de Ressources Ville et Développement Social (Val d'Oise), Centre de ressources politique de la Ville de Guyane

Logos des centres de ressources :



### **Perspectives 2013 - 2014**

*Publiée à un moment opportun, cette première édition est allée au-delà des effets escomptés : la co-construction de la politique de la ville avec les premiers concernés, les habitants, est désormais inscrite dans la feuille de route du Gouvernement pour les années à venir. Forts de cette première expérience, la FCSF et Question de Ville souhaitent poursuivre la démarche par la réalisation d'un deuxième rapport à paraître pendant l'été 2014.*

### **Le lancement d'un Réseau des Équipes Jeunes des Centres Sociaux**

Référent politique : **Jean NEYRON**

Référent technique : **Benjamin PIERRON**

Plusieurs constats sont à l'origine de cette expérimentation : beaucoup de centres accueillent des jeunes, mais principalement autour d'une proposition d'activités. Certains vont au-delà en proposant l'accompagnement de projets, mais ceux-ci consistent bien souvent en de l'autofinancement en vue de départs en vacances. Nous nous sommes demandé comment nous pourrions aller encore plus loin. Comment faire en sorte que les projets des jeunes ne soient pas uniquement autocentrés mais profitent à toute leur communauté ?

Nous sommes persuadés que les jeunes sont tout à fait susceptibles de s'engager sur des projets d'intérêt général à condition qu'on leur en donne l'opportunité et qu'on change notre regard sur eux; c'est-à-dire qu'on cesse de les voir comme une source de problèmes mais, au contraire, comme une ressource.

Il s'agit d'une expérimentation, qui concerne pour l'instant une dizaine de centres en France (Paris, Aulnay, Douai, Avignon, Oloron et Mourenx dans les Pyrénées-Atlantiques, Poitiers, les Mureaux). Il s'agit de centres qui travaillent déjà sur cette dimension d'engagement des jeunes ou qui souhaitent la développer. Cette expérimentation doit leur permettre de tester les outils méthodologiques que nous avons mis au point ensemble, qui sont l'occasion de mettre en actes éducatifs les trois valeurs de la Charte des Centres Sociaux : un fonctionnement démocratique, respectant l'avis et l'envie de chacun, pour des projets solidaires. Les outils proposent également toute une méthodologie autour de la dynamique de groupe.

Si l'année 2011 a été une année de construction de l'expérimentation, avec les animateurs des centres sociaux impliqués, 2012 a été une année d'expérimentation, de rencontres et d'échanges avec des jeunes, à l'occasion de plusieurs rendez vous.

Ainsi en février 2012, une rencontre nationale a été co-organisée avec le centre social Vigne Blanche aux Mureaux (Yvelines), invitant l'ensemble des équipes expérimentatrices à deux journées de rencontres, d'échanges, de partage et de convivialité. Au total plus de 80 personnes étaient présentes, dont près d'une soixantaine de jeunes. Tous ont apprécié le fait de pouvoir rencontrer d'autres jeunes, venant d'horizons très divers (grande ville, banlieue, urbain, rural, nord, sud...), de voir que tous partageaient une histoire avec un centre social, et qu'ensemble ils pourraient organiser des projets.

Les jeunes ont exprimé à l'issue de cette rencontre, d'une part, leur envie de se revoir, d'autre part, de passer plus de temps ensemble. De ce fait, une seconde rencontre nationale a été co-organisée avec le centre social l'Espelido (Avignon dans le Vaucluse) lors des vacances de la Toussaint, réunissant plus de 70 personnes, sur trois journées (samedi-lundi). La particularité de cette rencontre, mais qui est l'esprit de l'expérimentation, est qu'elle a été préparée avec les jeunes du centre social de l'Espelido. L'ensemble des jeunes est à nouveau ressorti avec l'envie de se revoir, mais surtout d'aller plus loin : dans le fond des

échanges, dans l'action collective (notamment des actes de solidarité), dans la préparation de la rencontre.

Fort de ces deux expériences, et du soutien accru des pouvoirs publics (SGCIV, ACSE et Ministère de la Jeunesse), la FCSF va proposer à nouveau une rencontre nationale à l'automne 2013, en co organisation avec les centres sociaux de Douai. Nous espérons à cette occasion pouvoir inviter d'autres équipes de centres sociaux, notamment dans les départements où des équipes expérimentent déjà pour à la fois étoffer le réseau, mais surtout déclencher des dynamiques de coopération et d'échange entre équipes du réseau jeunes à l'échelle locale.

#### **« En associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir »**

Lancée en 2009, cette recherche-action vise à faire évoluer les politiques publiques sur la question de la réussite éducative. La plateforme partenariale comporte : ATD Quart Monde, IRDSU, Prisme, les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP), la FCPE, l'ACEPP, la FCSF.

A partir d'une vingtaine de territoires d'expérimentation (dont pour les centres sociaux à Poitiers, dans l'Indre et Loire, dans le Rhône à Pierre Bénite), il s'agit de travailler en collaboration avec les personnes « bénéficiaires », les parents qu'on « montre du doigt » et de prouver qu'en les impliquant, on peut aboutir une politique éducative qui a plus d'impact. La méthode choisie est également innovante : il s'agit d'une « recherche-action-formation » ; cela consiste à tester des actions, qui alimentent par la suite un travail de recherche pour savoir ce qui doit être amélioré, changé ou bien gardé.

Suite à ce travail de réflexion, des nouvelles actions, réajustées, peuvent être mise en place. Cette expérimentation se fait sur une période de 4 ans (2014).

Une fois par an un séminaire de capitalisation et de rencontre des acteurs de l'expérimentation est co organisé entre un site d'expérimentation et la plateforme nationale. Pour le séminaire de 2012, c'est le centre social des 3 Cités à Poitiers qui a accueilli la rencontre.

Cette rencontre, qui a lieu à mi parcours de l'expérimentation, a été l'occasion de faire un point d'étape de la recherche-action. Avec le savoir faire dans l'accueil du centre social, la mobilisation des équipes, ce séminaire, largement apprécié par les 20 territoires d'expérimentation, a permis d'avancer sur l'identification des éléments marquants de la démarche :

#### Des convictions partagées :

- Les parents sont tous capables de s'associer aux professionnels pour l'éducation de leurs enfants.
- Pour agir avec les familles les plus modestes, nous avons besoin de toutes les familles/
- Les familles sont des acteurs à part entière. Les complémentarités parents-professionnels nécessaires à l'éducation partagée des enfants et des jeunes sont à rechercher inlassablement.
- Se reconnaître, se former ensemble et agir ensemble.

#### Des vigilances dans la construction des projets :

- Associer des familles en grande pauvreté dès le début du projet.
- Impliquer l'éducation nationale, à travers une ou des écoles(s).
- Porter politiquement le projet.
- S'appuyer sur les partenaires éducatifs du territoire
- Constituer une équipe projet locale.
- Dédier des moyens au projet.
- Mettre en œuvre un dispositif d'action-recherche.

#### Des points d'appui pour agir :

- Le travail par groupe de pairs est essentiel pour garantir une vraie place à la parole des parents.
- L'importance des collectifs de parents, qui renvoie à des dynamiques de pouvoir et à la

dimension politique du projet.

- L'importance d'espaces tiers pour dépasser les « confrontations ».
- Les interactions entre personnel et collectif, le moteur de la relation éducative.
- Des modalités de travail ensemble ritualisées et décalées pour mieux croiser nos subjectivités.
- Dans ces modalités de travail, une importance particulière à accorder à l'écrit et au travail sur les mots.
- Une « plus-value » de l'implication des sites dans le processus.
- L'importance de l'inscription de ce projet dans le temps.

Ces premiers éléments seront remis en travaux à l'occasion du prochain séminaire, en avril 2013 à Tourcoing, dont l'objet est de construire et valider collectivement (acteurs de terrain, plateforme nationale) un texte de positionnement, qui servira dans les échanges avec les pouvoirs publics, notamment dans le cadre de la refondation de l'école.

### **L'ouverture de nouvelles alliances et partenariats institutionnels**

Référent politique : **Pierre GARNIER**

Référent technique : **François VERCOUTERE**

### **Collectif Pouvoir d'Agir**

Le Collectif Pouvoir d'Agir est né pendant l'été 2010, à la suite d'un courrier de Jean-Pierre WORMS signé par Pierre GARNIER et par la présidente du comité de liaison des Régies de Quartier. Depuis, 17 réseaux ont rejoint ce collectif. Un 2/5<sup>ème</sup> de temps de coordination a permis de structurer la réflexion.

La FCSF a poursuivi, en 2012, son investissement au sein du Collectif Pouvoir d'Agir. La salariée du Collectif (Isabelle FOUCHER) est basée dans les locaux de la FCSF et assure sur son temps partiel complémentaire une mission de préparation du Congrès.

Plusieurs événements importants ont ponctué cette année :

- ✚ Le séminaire de Vaulx-en-Velin en Mars.  
Le Collectif Pouvoir d'Agir s'est vu confié l'animation du 3<sup>ème</sup> jour d'un séminaire sur l'empowerment organisé par l'ENTP de Vaulx-en-Velin. A partir des travaux d'Hélène BALAZARD, une doctorante ayant réalisé sa thèse autour des Community Organising londoniens, ce séminaire faisait intervenir une série de spécialistes anglo-saxons de l'empowerment. Cette troisième journée a permis de donner la parole à ceux qui cherchent des déclinaisons à la française de ces façons d'intervenir dans la société. Ayant fonctionné à guichets fermés, ce séminaire a révélé un véritable attrait pour ces idées.
- ✚ Le Collectif a été parmi les premiers à être reçu par le nouveau Ministre de la Ville en Mai 2012.
- ✚ Invités à participer à la concertation sur la politique de la ville, les membres du Collectif se sont organisés pour être présents aux différents groupes de travail de cette démarche. Ils y ont été régulièrement contributeurs.

*Pour 2013 le collectif se donne trois objectifs :*

- ✚ *Agir : soutenir des mobilisations populaires dans les territoires populaires*
- ✚ *Peser : en poursuivant l'action d'influence auprès des décideurs*
- ✚ *Diffuser : en constituant une plateforme ressource.*

*La FCSF préparant un Congrès autour de cette thématique a trouvé un mode de fonctionnement intéressant pour les deux parties avec le collectif (cf annexe 3).*

### **Collectif Fraternité en Actes**

Ce Collectif réunit l'association Voisins Citoyens en Méditerranée, l'ACEPP, Solidarité Paysans, les Compagnons bâtisseurs, la FCSF, le Secours Catholique, la fédération des PACT.

Ces associations pensent que les évolutions du marché dans les domaines du travail, de l'immobilier et des services aggravent la précarité, la pauvreté et l'isolement qui deviennent un état pour des catégories sociales de plus en plus diversifiées : enfants, jeunes, étudiants, chômeurs, travailleurs pauvres, retraités, exclus.... Des millions de nos concitoyens sont contraints à des stratégies d'adaptation, pour satisfaire leurs besoins existentiels : se loger, se nourrir, s'habiller, se déplacer, se soigner.

Dans ce contexte, émergent de nombreuses initiatives locales d'entraide et de solidarité comme : des garages d'auto réparations, des crèches parentales, des collectifs de SDF, des lieux de rencontre et de vie communautaires pour des personnes âgées ou des personnes handicapées, des jardins collectifs, des épiceries sociales, des réseaux d'auto réhabilitation de logement ou d'auto construction... Ces initiatives ont en commun d'être des lieux de coopération où leurs acteurs sont tout à la fois utilisateurs et producteurs. Elles révèlent un potentiel inexploité de compétences, de force de travail et de démocratie, pour construire une vie décente pour tous. Elles permettent à chacun d'exercer sa citoyenneté à travers l'échange, le partage et la responsabilité.

Nous pensons que les hommes, femmes et enfants directement concernés par les situations de pauvreté et d'exclusion, sont les premiers acteurs de leur développement, leur expérience vaut expertise, elle doit éclairer les actions et les politiques mises en œuvre.

Ainsi nous assistons à la résurgence de pratiques sociales, qui ont démontré leur efficacité dans des périodes difficiles, après-guerre par exemple, quand le mouvement « Castor » a reconstruit une partie significative de nos villes. Plus globalement, ces pratiques sociales s'inscrivent dans une tradition de solidarité « populaire », toujours vivante, qui a notamment produit le mouvement de l'économie sociale. Ces opérations sont légitimes, il faut les reconnaître et soutenir particulièrement celles qui inventent ou redécouvrent des rapports humains et/ou économiques, porteurs d'une réelle avancée sociale. Elles donnent un contenu concret à la valeur « fraternité » de notre République et sont le meilleur rempart à la déstructuration sociale.

Cependant, ces opérations se développent souvent aux marges du droit quand elles sont animées par des personnes en fragilité. Elles se heurtent quotidiennement à des difficultés réglementaires multiples, notamment en ce qui concerne l'assurance et la protection des bénévoles, les normes inadaptées aux petites structures, le droit du travail... Bien qu'elles se réalisent parfois dans le cadre d'une tolérance locale, elles condamnent, de fait, à une logique de désobéissance civile. Il est impossible dans ces conditions de protéger véritablement les personnes, les activités et les biens. Les acteurs locaux agissent dans la vulnérabilité la plus totale à leurs risques et périls, ce qui est inacceptable ! Car on fait ainsi peser sur les plus faibles le poids d'une conjoncture néfaste et on renvoie dans le non-droit et la misère une partie de plus en plus importante de la population.

Devant l'ampleur du phénomène et l'enjeu actuel de la cohésion sociale, conscients de la complexité des questions posées, nous avons décidé de nous réunir pour étudier les réponses adaptées. Nous avons construit des propositions à partir de l'analyse partagée de fiches « obstacles et innovations » rédigées par des acteurs locaux sur des exemples concrets.

Les expériences d'éducation populaire, de développement local et de recherche action, réalisées depuis longtemps par nos mouvements et associations, nous ont permis d'élaborer des principes d'application, qui garantissent contre tout effet d'enfermement (communautaire et ou sectaire) ou de gestion de la misère et valorisent les potentialités de développement et de promotion collective de ce type d'initiatives.

Dans un contexte où l'écart entre les droits inscrits dans notre constitution et les réalités vécues ne cesse de s'accroître, nous proposons de revenir au principe fondateur du droit : la protection du plus faible. Pour ce faire, il faut corriger les effets des dérives normatives de la législation afin de permettre à ces initiatives de rentrer dans le droit commun, tout en refusant la généralisation de la déréglementation, la partition du

droit par la création d'un droit pour les pauvres, ou l'enfermement des solidarités dans un carcan administratif. C'est à cette condition que la société civile, dans un élan de solidarité pourra, sans se désengager du combat pour des mesures structurelles indispensables, mettre en œuvre les réponses adaptées à la construction d'une réelle justice sociale.

C'est ainsi que la FCSF dans sa plateforme pour les présidentielles et les législatives a intégré cette même revendication d'un droit à l'entraide et à l'expérimentation solidaire.

*Les actions du collectif se poursuivront en 2013 avec une recherche menée avec l'ONPES pour être force de propositions d'aménagement réglementaires pour résoudre quelques situations de blocage identifiées au sein du collectif. Les Centres Sociaux peuvent être concernés par plusieurs : la restauration collective, l'animation de rue, etc.*

## 2. Renforcer la qualité des projets des centres sociaux

Cela se traduit par l'animation de chantiers thématiques portant sur des questions sociales fortes, liées à la fois à des problématiques vécues par les habitants et des dimensions de l'action des centres sociaux.

Les modes d'actions sont diversifiés :

- ✚ La réflexion sur des questions sociales ;
- ✚ La réflexion sur des thématiques de travail des centres sociaux ;
- ✚ Les enjeux autour de la qualification des acteurs ;
- ✚ Des programmes nationaux au service des projets des centres.

### La réflexion sur des questions sociales

#### Les enjeux liés au vieillissement de la population

Référent politique : **Pierre GARNIER**

Référents techniques : **François VERCOUTERE et Luc ROUSSEL (Nord)**

Depuis la signature de la convention entre la CNAV et la FCSF le travail fédéral s'est intensifié et la mobilisation se développe.

La Fédération nationale s'est engagée, par cette convention, à un accompagnement des sites qui veulent développer cette approche des questions liées au vieillissement. L'accompagnement porte sur la garantie que ce qui va être développé sera bien une déclinaison d'un travail de développement social local et pas seulement une demande de financement d'action ciblée.

C'est dans ce sens que Luc ROUSSEL, Smail M'RAIM puis après son départ Frédéric MOREAU dialoguent avec les sites en émergence. Notre ambition est que les centres sociaux puissent, dans le cadre d'une convention pluriannuelle, développer ce savoir-faire en partageant avec la CARSAT un diagnostic, des méthodes de travail, des objectifs communs. Cela demande du temps mais permet d'en faire gagner par la suite. La carte des régions inscrites dans l'expérimentation en 2012 est présentée en annexe 4.

Par ailleurs, un travail conjoint FCSF et CNAV a permis d'élaborer un **guide méthodologique** pour préciser les méthodes et les exigences de qualité. Le sommaire de ce guide est le suivant

#### Chapitre I : Les enjeux du partenariat entre la CNAV et la FCSF.

1. L'impact attendu de ce partenariat sur la vie sociale des retraités.
2. Pour agir sur les enjeux de prévention sociale, les types d'approches à développer, le rôle des centres sociaux.
3. Les objectifs du partenariat entre la CNAV et la FCSF.

#### Chapitre II : Des repères pour aider à la construction et à la mise en œuvre du partenariat.

1. La construction du partenariat régional.
2. L'élaboration des projets locaux de prévention.
3. L'évaluation des projets locaux de prévention.

#### Annexes : des outils pour aider à la construction et la mise en œuvre du partenariat.

Ce guide est disponible sous format numérique sur simple demande.

Une **plaquette de communication** réalisée conjointement et imprimée par les services de la CNAV permet de présenter en trois fiches synthétiques la méthode « centre social ».

1. Identifier les besoins des retraités fragilisés
2. Construire un accompagnement personnalisé
3. Développer des actions collectives de prévention.

Un numéro de la collection « Repères » de la FCSF a également été édité avec le soutien de la CNAV et de la CCMSA. Il réalise un tour très complet sur la question avec plusieurs auteurs et présente des actions déjà menées par des centres sociaux.

Pour finir, l'URECSO a co-organisé l'accueil de la présidente de la commission d'action sociale de la CNAV, Madame Martine DESCHAMPS, à La Rochelle. Etaient présents sur cette journée, les représentants de la CARSAT, des centres sociaux et des fédérations inscrites dans la démarche de conventionnement. Témoignages en directs de bénévoles retraités, des équipes de professionnels et d'administrateurs de centres sociaux et de fédérations ont permis d'appréhender la richesse de ce qu'ils expérimentent en Poitou-Charentes autour de ces questions du vieillissement.

A noter également qu'un atelier spécifique sur cette question s'est déroulé à l'assemblée générale de la FCSF à Sénart en Juin 2012 et qu'un atelier sur cette thématique s'est également tenu au cours des Journées Professionnelles de l'Animation Globale (JPAG).

Cette année très riche, s'est clôturée, le 17 décembre, par la visite de l'espace numérique du centre social « Relais 59 » à Paris par Madame Michèle DELAUNAY (Ministre des personnes âgées) et Madame Brigitte AYRAULT. Cet espace développe des actions en direction des retraités pour les aider à apprivoiser le maniement des nouveaux outils de communication. Ce jour-là, il s'agissait d'aborder l'apprentissage de l'utilisation des tablettes.

### **La lutte contre les discriminations**

Référent politique : **Marie-Thérèse HERCULE (94)**

Référent technique : **Patricia BRENNER**

Personne ressource : **Olivier NOËL (sociologue)**

Depuis 2005, nous avons engagé un travail de réflexion sur la problématique des discriminations (publication d'un numéro de repères) et mis en place un groupe de travail spécifique pour mutualiser les expériences pilote conduites dans les centres sociaux, dans lequel sont engagées les fédérations et unions régionales de centres sociaux d'Ile-de-France, du Nord-Pas-de-Calais, de Rhône-Alpes, de Poitou-Charentes, des Ardennes, de la Gironde.

Le cadre de travail du groupe depuis 2011 et jusqu'au Congrès de juin 2013 se situe dans un espace de formation- action accompagnée par Olivier NOEL de l'ISCRA

Deux objets de travail ont guidés l'année 2012, la finalisation et présentation d'une enquête qualitative et la construction du forum et des ateliers de la thématique « discriminations » lors du congrès de juin 2013.

#### **a. Une enquête qualitative sur l'ensemble du territoire**

##### **« De la reconnaissance d'un problème commun à la construction d'un projet partagé : les centres sociaux à l'épreuve des discriminations »**

Le rapport a été construit sur la base des 19 entretiens conduits par le groupe et une lecture de 5 diagnostics conduits sur la problématique des discriminations dans les centres sociaux. Il a été construit sur une analyse des enjeux de construction du problème au sein du réseau des centres sociaux.

Les principales conclusions et préconisations ont été présentées le vendredi 29 juin au séminaire du Conseil d'administration à Sommières. Il importe :



- ✚ de sensibiliser largement le réseau des centres sociaux pour le conscientiser au problème des discriminations ;
- ✚ de former de façon intensive certains centres sociaux, là où des dynamiques locales ont été identifiées, en visant l'ensemble des acteurs (CA, équipe, habitants) ;
- ✚ de favoriser des expérimentations sociales innovantes appuyées sur des objets très concrets (par exemple, les discriminations dans l'accès aux loisirs –camping, parcs d'attraction, etc.– sont très largement banalisés et contournés) ;
  - soutenues et légitimées par les fédérations
  - appuyées sur la communauté d'expérience des premier(e)s concerné(e)s dans une logique d'émancipation sociale et de pouvoir d'agir ;
  - évaluées à l'aune des processus de changement social qu'elles permettent de mettre en œuvre (et non seulement des résultats produits) ;
- ✚ de favoriser une mutualisation des quelques expériences d'ores et déjà engagées sur le territoire national ;
- ✚ avant d'envisager un dispositif d'intéressement plus large de l'ensemble du réseau des centres sociaux (notamment à travers la démarche congrès) ;
- ✚ de s'appuyer sur un storytelling à visée d'émancipation sociale où les habitants deviendraient des inventeurs et des créateurs d'égalité pour participer à l'aventure commune qui consisterait à écrire une nouvelle page de l'histoire de l'égalité.

## b. Contribution au Congrès

La question des discriminations fait partie des 7 questions sociales issues des témoignages collectés au sein du réseau en 2011, qui ont servi de support d'analyse pour l'Université de Sangatte (Pas-de-Calais) et qui sera abordée dans un des forums et ateliers du vendredi 21 juin 2013. Le groupe de travail a souhaité s'investir dans ce travail pour témoigner des initiatives locales de lutte pour une reconnaissance des discriminations notamment ceux concernés dans une logique de développement du pouvoir d'agir des habitants.

A cette occasion, le groupe s'est élargi à des directeurs/directrices impliqué(e)s dans la mise en œuvre de projets au sein de leur centre social (CS Lormont, CS Sarcelles, Olivier CanzillonCS, Blanc-Mesnil..). Cela a été l'occasion de découvrir et confronter les pratiques locales, chacune des présentations a donné lieu à une série de questions afin de mieux définir les contours de la possible contribution du groupe «discriminations» au congrès.

Plusieurs séances de travail ont permis d'élaborer des propositions concrètes qui vont nourrir le programme du congrès.

### Lancement d'une dynamique de valorisation des pratiques d'intégration des centres sociaux

Référent politique : **Françoise CHANTRE-BLAS**

Référent technique : **Caroline LADOUS**

La FCSF a ouvert, en 2012, un nouveau partenariat avec la Direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté auprès du Secrétariat général à l'immigration et à l'intégration. L'objet de ce partenariat vise à valoriser les actions des centres sociaux en faveur de l'intégration des personnes étrangères ou immigrées et à favoriser l'échange autour des bonnes pratiques afin de conforter les réponses apportées aux problématiques d'intégration sur les territoires. Ces travaux sont également soutenus par l'Agence Nationale des Chèques Vacances, en lien avec le dispositif « Aides aux Projets Vacances » (voir infra). En effet, de nombreux centres sociaux qui participent à ce dispositif accompagnent des habitants étrangers ou immigrés dans la construction de leur projet de départ en vacances. Cet accompagnement constitue une des réponses apportées aux problématiques d'intégration alors qu'il n'est pas aujourd'hui identifié formellement en tant que tel. Avec le soutien de l'ANCV, la FCSF souhaite rendre lisible les effets des projets vacances sur l'intégration et renforcer ainsi l'utilisation du dispositif APV par les centres sociaux dans ce sens. Pour accompagner la réalisation de cette action, la FCSF a mis en place un groupe de travail national

qui s'est réuni deux fois à partir de septembre 2012. Il poursuivra ses travaux en 2013 avec pour objectif de réaliser un document de référence faisant état des réflexions et analyses partagées.

## La réflexion sur des thématiques de travail des centres sociaux

### La dimension culturelle dans le projet centre social

Référent politique : **Dominique GARET**

Référent technique : **Patricia BRENNER**

Ce chantier est piloté par le groupe de référents départementaux et ou régionaux (Lorraine / Nord Pas de Calais, Franche Comté, Aisne, Bourgogne, Vaucluse, Dordogne, IDF, Languedoc Roussillon). Constitué de salariés et bénévoles (directeurs, administrateurs de centres et de fédérations, animateurs). Le groupe a acquis une véritable expertise sur ce sujet au service du centre social participatif. Quatre séminaires de travail ont permis d'échanger sur les projets, actualités en région et au niveau national, de préparer dès janvier 2012 la dimension culturelle du Congrès, axe fort de travail de l'année.

Deux missions ont été confiées : La première au centre social de Thionville (57), en appui du travail du groupe et de la coordination de la déléguée FCSF en charge du chantier. La seconde au centre social de Wimereux, sur l'expérimentation culture/handicap (Union Régionale Nord/Pas-de-Calais)

Des collaborations et des coopérations se poursuivent entre les fédérations d'éducation populaire et plusieurs directions du Ministère de la Culture et de la Communication (national et région) qui s'appuient sur les actions présentées plus loin.

Plusieurs axes sont travaillés dans ce chantier :

- ✚ la valorisation de la plus-value de la culture dans les projets des centres sociaux, ce qui donne lieu à l'élaboration d'une programmation culturelle pour le Congrès.
- ✚ le projet Paroles Partagées ;
- ✚ en lien avec la dimension européenne, Parpadela (Cf. L'ouverture vers l'Europe et l'international) ;
- ✚ l'opération des Portes du Temps (cf. Les outils au service des projets des centres sociaux) ;
- ✚ l'expérimentation Culture et Handicap (cf. Des expérimentations pour inventer le centre social de demain).

### La dimension culturelle du Congrès

Les actions proposées font appel soit à l'ensemble du réseau national, soit au territoire régional. Il repose sur la création, l'expression citoyenne et la culture numérique. Il s'agit de dynamiser la culture dans les pratiques des centres sociaux à partir des régions mobilisées par le réseau des référents culturels de la FCSF.

#### ✚ **Le projet de création partagée avec la Cie du Théâtre du Grabuge de Lyon.**

La FCSF a souhaité que cette création soit le fruit d'un regard artistique porté sur nos travaux, qu'elle prenne en compte une pluralité de paroles, de regards de personnes qui souhaitent collectivement contribuer à une société plus juste et solidaire. Un appel à participation a été élaboré et diffusé avant l'été dans le réseau. Plusieurs régions et centres se sont engagés dans le projet : Lyon, Amiens, Marseille, Clichy, Wimereux, Strasbourg, Lille et l'Île de France.

#### ✚ **Des « intermèdes culturels »**

Il s'agit durant les trois jours du congrès à partir de l'idée de la « fabrique des possibles » de proposer des moments de musiques, textes, chants créés à cet effet par les centres et leurs partenaires culturels et artistiques de la région. Un groupe de travail Rhône Alpin s'est constitué, composé de 6 centres de Rhône Alpes porteurs de pratiques culturelles, pilote cette initiative.

### **Une installation photos/sons**

Être militant et s'engager a-t-il encore un sens aujourd'hui, dans une société où l'espace public est accaparé par les médias (qui parle à notre place...) ? Un projet de portraits croisés et de témoignages, de militants des centres sociaux est amorcé et fera l'objet d'une installation avec affiches et postes d'écoute au Palais des Congrès de Lyon. Une version téléchargeable des images et du son sur le site du Congrès permettra l'impression des affiches et la diffusion du son pour les Centres Sociaux.

Intervenants : Anne LOUBET artiste photographe et Sophie Charlotte vidéaste

### **Organisation d'un concours vidéo et radio national sur le thème : Il sera comment mon monde demain?**

Utiliser la vidéo aujourd'hui semble couler de source, tant les outils sont accessibles. Un concours a été lancé au dernier trimestre sur le thème « il sera comment mon monde demain ». Un jury de sélection est prévu en avril 2013 et ces productions seront valorisées dans l'espace magasin du Congrès. Ressource : Centre Social Le Lierre, Thionville en Moselle

### **Catalogue de films documentaires, des films pour libérer la parole**

Quatorze films, issus des quinze éditions du festival Le Réel en vue, organisé tous les ans par le Centre Social Le Lierre, ont été sélectionnés par des habitants de Thionville. Traitant des 7 questions sociales, ils ont été proposés à l'ensemble du réseau comme outils pédagogiques, comme outils d'animation des temps de débats jusqu'au congrès.

### **Paroles partagées**

La FCSF a poursuivi sa collaboration dans le collectif Paroles Partagées qui réunit six<sup>(4)</sup> fédérations d'Education Populaire et la DGLFLF<sup>(5)</sup>.

La raison d'être du projet Paroles Partagées est de mettre en lien des expériences, des acteurs, des réflexions et des méthodes en vue de restaurer une pratique publique de la parole. Plusieurs réalisations concrétisent ce chantier : le témoignage sur des actions, des rencontres forums dans des régions, des formations, le recensement de méthodes et d'outils pour faire vivre la parole, un concours radio, des rencontres avec des partenaires européens.

Un administrateur et une chargée de mission de la FCSF sont mandatés pour participer à ce projet et sont référents respectivement du groupe de travail « concours radios » et « formation/démultiplication ».

### **Sensibilisation / Formation / démultiplication**

Pour rappel en 2010 et 2011, s'est déroulée dans quatre régions une première étape expérimentale de formation. Une évaluation a été réalisée à l'issue de ce temps. Pour contribuer à démultiplier les pratiques d'acteurs autour de la parole au sein des différents réseaux partenaires, la formation et sensibilisation est un axe à renforcer.

En 2012 un groupe de travail ad-hoc s'est constitué, à cet effet, élargi à des ressources formateurs des réseaux. Il a élaboré un cahier des charges de formation /action qui se décompose en deux temps. Le premier porte sur la « conscience à agir » autour de la parole et de son partage ; ce qui implique la réflexion sur le sens des actions. Le deuxième concerne la connaissance et l'appropriation de méthodes et savoirs faire qui permettent de renforcer la qualité des actions mettant en jeu la parole partagée. C'est sur cette base que doivent être mis en place les nouvelles formations dès 2013.

Lors des JPAG 2012, un atelier Paroles Partagées a réuni une cinquantaine de participants et a permis d'échanger sur le sens et l'impact des actions de PP dans le projet des centres.

---

<sup>4</sup>Peuples et cultures, FFMJC, CFMJC, Foyers Ruraux, Cirastis, FCSF,

<sup>5</sup>Direction Générale de la Langue Française et des Langues de France

### **Forum régional**

Le 12 octobre 2012 à Avignon (84), à l'hôtel de Sade (Conseil Général du Vaucluse), « Redonner une place à la parole ». Cette rencontre a réuni une centaine de participants à partir de témoignages d'expériences et l'apport de Jean-Pierre CHRETIEN chercheur/enseignant du CNAM<sup>(6)</sup>. Elle a permis de partager et enrichir des analyses sur des démarches de Paroles Partagées, contribuer et échanger sur des manières de faire, de transmettre, de se former, de porter la voix (les voix) dans l'espace public.

### **Deuxième édition du concours radio en 2012**

Le thème de cette année : « *Quelle(s) langue(s) parlez-vous ?* ». En partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication, la Confédération Nationale des Radios Associatives (CNRA) et le Syndicat National des Radios Libres (SNRL), le collectif a organisé ce concours en privilégiant l'action *En train de se faire*, à travers le reportage ou la création radiophonique. Il a souhaité apporter son soutien aux radios associatives, et favoriser la diffusion des trois reportages lauréats.

**Premier prix :** / Molière prend un coup de jeune / Emmanuelle GAUTROT / Radio Déclit

**2e prix :** / Prêt à l'emploi / Sabine CROS / La compagnie des ondes

**3e prix :** / CRAISAF : Passeport pour l'intégration / Delphine GRATUSSE / Radio Temps Rodez / CRAISAF

**Prix du partenariat remarquable:** /Radio Cactus / Guillaume ABGRALL / Radio Panik / Gsara ASBL

### **Information, communication et mise en réseau**

Le site Internet a continué à être alimenté par les travaux décrits ci-dessus, des liens sont faits avec les sites de chacun. C'est la vitrine du projet, lieu de ressource et de mise en valeurs des expériences.



### **La jeunesse dans les centres sociaux**

Référent politique : **Jean NEYRON**



Référent technique : **Benjamin PIERRON**

Le Chantier national Education a été relancé en 2009, ce qui traduisait une volonté forte de la FCSF de questionner la dimension éducative dans l'action des centres sociaux. 2010 (cf. rapport d'activité 2010) avait été une année de renforcement du chantier, et d'affinage de son objet de travail : si au départ la question de la spécificité éducative du centre social était la clé de voute des travaux, progressivement la question de la jeunesse s'est placée au cœur des échanges et débats, conduisant en octobre 2010 le groupe à produire une stratégie nationale autour du développement du pouvoir d'agir des enfants et des jeunes.

L'activité du chantier en 2012 s'est consacrée :

-  Au suivi de l'expérimentation Réseau des Équipes Jeunes des Centres Sociaux (cf. Des expérimentations pour inventer le centre social de demain) ;
-  A l'implication de la FCSF au sein du dispositif des Juniors Associations (cf. encadré).

Par ailleurs, est inscrit dans ce chantier national la question de la famille avec :

-  L'implication de la FCSF dans la recherche-action « En associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir » (cf. Des expérimentations pour inventer le centre social de demain) ;
-  La représentation des centres sociaux dans le Comité de Pilotage national Parentalité (s'intéressant aux dispositifs REAAP, CLAS et Points Info Familles).

---

<sup>6</sup>Certificat de Compétences en Médiation Culturelle

### **Les Juniors Associations : une année de consolidation des relations entre les mouvements**

La Junior Association permet à des jeunes mineurs de s'organiser dans une dynamique associative et de s'approprier, entre pairs, un mode d'organisation démocratique et citoyen. Le Réseau National des Juniors Associations propose une démarche d'habilitation valable une année scolaire et renouvelable.

Il n'y a pas de déclaration en préfecture : c'est le RNJA qui va fournir le cadre juridique nécessaire pour que les jeunes puissent être acteurs d'un projet collectif. Le RNJA propose également un accompagnement de ces jeunes, via la mise en réseau de l'ensemble des Juniors Associations.

Membre associé de ce réseau (avec la Ligue de l'Enseignement, la FFMJC et la CMJCF, Jets d'Encre), la FCSF siège de droit au bureau du RNJA, où elle en assure le rôle de trésorier (Benjamin PIERRON, délégué Fédéral national). Aurore SAADA (chargée de projets à la Fédération des Centres Sociaux de Seine-et-Marne) est administratrice au Conseil d'Administration.

2012 a été une année de modifications statutaires importantes avec notamment l'introduction d'engagements réciproques entre le RNJA et les réseaux (à partir d'une convention). Cela a été l'occasion pour la FCSF de rappeler son attachement à ce dispositif, sa pertinence en tant qu'outil pour les animateurs des centres sociaux pour accompagner des projets jeunesse. A ce propos, un atelier aux JPAG de novembre 2012 a été consacré à cette thématique, et des temps d'échanges au congrès de juin 2013 seront organisés.

### **L'atelier Economie et Fédéralisme**

Référent politique : **Jean Luc GOURMELON**

Référent technique : **Christine SCHLOSBERG/François VERCOUTERE**

Le Conseil d'administration du 26 novembre 2011 donnait mandat au groupe "Economie et Fédéralisme" pour engager un travail de fond sur l'adhésion-reconnaissance. Le groupe, après s'être réuni en octobre 2011 pour dégrossir la question, a décidé de travailler en séminaire pendant deux jours (8 et 9 février 2012) avec 4 permanents de la FCSF, une dizaine de représentants de fédérations et Christian DUMORTIER (animateur et intervenant). Ce travail a été efficace et a permis de dégager un cahier des charges qui répondait à la commande du conseil d'administration. Il doit maintenant être poursuivi et partagé avec le réseau. La rencontre des présidents, où les conclusions du séminaire ont été présentées, a permis de se rendre compte que cette question était sensible. Il est nécessaire que les présidents et les délégués accompagnent ce travail qui, à terme, devrait aboutir au toilettage des statuts et règlement intérieur de la FCSF et ceux des fédérations, mais surtout à une uniformisation des pratiques de l'adhésion-reconnaissance (Procédures), partage des outils et manière de pratiquer. Un calendrier a été proposé. Une information a été faite lors de l'assemblée générale de la FCSF à Sénart pour présenter le chantier qui devrait amener en 2015 à la révision des statuts/règlement intérieur mais également s'articuler avec l'après-congrès et la réécriture du projet fédéral national.

Le groupe de travail s'est à nouveau réuni 3 fois (25 septembre, 13 novembre et 6 décembre) pour pousser plus en avant les investigations sur le travail à mener. Puis les participants se sont partagés le travail de relecture des statuts de l'ensemble des fédérations de centres sociaux d'où il ressort que les statuts sont peu cohérents. Ils devraient être le reflet du réseau, de ce qui est vécu localement. Ils devraient avoir une partie commune dans tous les statuts, la définition du fédéralisme, du travail associé, de l'adhésion, des indications sur charte, les contributions nationales, la cotisation...

## L'ouverture vers l'Europe et l'international

Référent politique : **Dominique GARET**

Référent technique : **Patricia BRENNER**

Le Séminaire Interfédéral des Présidents de mars 2010 puis Le Conseil d'administration du 22 janvier 2011 avaient validé la ré-adhésion de la FCSF à l'International Federation of Settlements (IFS) et la mise en œuvre d'un projet de formation-action qui s'est déroulée de mars à septembre 2011. Ce dernier a permis de constituer un groupe de personnes ressources pour les centres et les fédérations de Dordogne, de la Vienne (2), du Nord, des Deux-Sèvres, de Charente-Maritime, de l'Allier, des Ardennes, d'Ile-de-France.

Mandatés par leurs fédérations et centres, ils se sont réunis les 2 et 3 février 2012 pour produire des éléments d'orientation, à partir du bilan de l'action de formation et du point de situation en région, à savoir :

- ✚ Mieux identifier, mieux connaître et faire connaître, valoriser les initiatives
- ✚ Construire une culture commune
- ✚ Définir une stratégie aux différents niveaux : local, départemental, régional et national
- ✚ Qualifier les acteurs du réseau
- ✚ Capitaliser et mutualiser les pratiques

Pour cela un groupe de travail national s'est constitué jusqu'au Congrès de 2013 et a contribué à :

- ✚ l'élaboration et l'animation d'un atelier qui a réuni une trentaine de professionnels sur le thème *Je m'informe sur le chantier Europe & international, en quoi ce dernier peut contribuer à enrichir ma pratique professionnelle ?*
- ✚ la démarche Congrès en proposant au groupe de pilotage, aux chefs de projets questions sociales et au Pouvoir d'agir, un listing de personnes ressources mobilisables pour des ateliers thématiques pour les ateliers des 21 et 22 juin qui ont été soumis au groupe cog.
- ✚ l'élaboration de deux cycles de formations qui n'ont pas démarré faute d'un nombre de participants suffisant et qui seront retravaillés à l'issue du Congrès.

### **Parpadela - « Paroles Partagées au-delà des frontières »**

Porté par la FCSF pour le collectif Paroles Partagées, la 4<sup>e</sup> rencontre du projet européen Parpadela a eu lieu entre le 20 et 24 mars 2012 et a clôturé deux ans d'échanges et de partages d'actions relevant des « Paroles Partagées », qui réunissait des participants d'associations allemande, belge, hongroise, polonaise et françaises (fédération de la Dordogne et FCSF).

Le groupe de français était composé de salariés et administrateurs des deux fédérations ainsi que de deux administrateurs de la FFMJC et des Foyers ruraux de Franche Comté

Le compte rendu de ces rencontres a fait l'objet d'une brochure disponible sur le site de la FCSF.

Des contacts et collaborations se poursuivent entre des participants, par exemple participation de belges et allemands au séminaire organisé par la fédération 24 sur le thème de l'intergénérationnel.

Une nouvelle rencontre sur la question de la formation s'est déroulée à FranckfurtamRhein du 10 au 12 juillet, dans les locaux de la Mehrgenerationenhaus.

Un projet de formation franco/belge entre Pec Wallonie et la FCSF a émergé et devrait s'élaborer en 2013.

## **I'IFS, the International Federation of Settlements and Neighborhood Centers**

Pour rappel l'IFS est un mouvement mondial qui relie des organisations communautaires, des associations locales qui tentent de répondre aux différents besoins des populations locales, des familles et des communautés. Sa mission est de construire un réseau mondial, qui permet à ceux qui travaillent au niveau local de construire une société plus juste. Aujourd'hui les membres de l'IFS sont des organisations nationales, régionales et locales implantées en Amérique du Nord et en Europe, en Amérique du Sud, en Asie et en Afrique.

Du 22 au 26 mai 2012 à Stockholm, la FCSF a participé à une rencontre du réseau IFS sur le thème « La démocratie, l'inclusion, la jeunesse » du 22 au 26 mai 2012 et a présenté le travail des centres en matière de jeunesse.

Depuis septembre 2012, l'IFS communique sur le Congrès auprès de ses membres et nous prévoyons l'accueil de plusieurs participants. Certains interviendront dans des ateliers du vendredi et samedi. Sur le site de l'IFS est mis : « Rejoignez l'IFS et la FCSF à Lyon ».

*Le conseil d'administration de l'IFS se tiendra à l'issue du Congrès, les membres de ce réseau prévoient de rester jusqu'au mardi 25 inclus pour découvrir des centres sociaux avec l'appui de la FCSF et de la fédération du Rhône.*

## **Les programmes nationaux au service des projets des centres sociaux**

### **Appui aux projets vacances des habitants**

Référent politique : **Solange BOUCHET**

Référent technique : **Caroline LADOUS**

### **Soutien aux projets vacances des habitants**

Le soutien aux projets « Vacances » repose sur un partenariat entre la FCSF et l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) autour du dispositif « Aides aux Projets Vacances » (APV). La participation des centres sociaux à ce dispositif ouvre la possibilité, pour les habitants soutenus dans leur projet de départ en vacances, de bénéficier d'une aide sous la forme de chèques vacances pour financer une partie de la logistique de leur séjour (transport, hébergement, alimentation, loisirs).



Prenant appui sur le travail d'une commission composée d'acteurs du réseau fédéral (administrateurs bénévoles et salariés), la FCSF veille à ce que les actions présentées répondent aux valeurs et aux modes d'action définis dans la Charte fédérales et ce, dans un but de sensibilisation et de qualification des porteurs de projets.

En 2012, la mise en œuvre du dispositif a évolué dans le sens de la réforme des aides à la personne votée par l'ANCV en 2011 (cf. rapport d'activités 2011). Ainsi a été conforté le soutien aux habitants des territoires en difficulté (quartiers couverts par la politique de la ville et zones rurales fragilisées) d'une part, et aux personnes vivant une situation d'exclusion, d'autre part.

### **Un outil au service de la valorisation de ressources individuelles**

En 2012, 163 porteurs de projets, animateurs ou référents familles, ont contribué, dans ce cadre, à la mise en place de dynamiques portées par les habitants en vue de leur départ en vacances. 5009 personnes, dont la majorité dans le cadre de séjours familiaux mais aussi des jeunes et des adultes isolés partant rarement en vacances, se sont inscrites dans une démarche de projet, la plupart du temps collective. A travers des rencontres régulières, elles ont été amenées à échanger et à se donner des « tuyaux » sur les démarches à entreprendre, les destinations possibles, le budget à prévoir. Ce sont autant de « dynamiques » révélatrices de capacités familiales ou individuelles à s'inscrire dans une démarche collective et à mener à terme un



projet expérimental (nouveaux modes de transport, d'hébergement, d'alimentation), qui ont été mises en place.

### Les outils au service des projets des centres sociaux

L'enveloppe de chèques vacances négociée chaque année par la FCSF auprès de l'ANCV est partagée entre l'ensemble des centres sociaux adhérents qui participent à la mise en œuvre du dispositif. Des fédérations prennent appui sur cet outil pour développer un travail de réseau autour des actions « vacances » menées par les centres. Le partenariat entre la FCSF et l'ANCV est mis à l'ordre du jour de rencontres d'échanges de pratiques. Le réseau des chargés de développement locaux de l'ANCV représente également un bon vecteur d'information auprès des centres sociaux et de leurs partenaires sur ce partenariat national.

#### *Quelques chiffres :*

*5010 habitants partis en vacances en 2012 dans le cadre du partenariat FCSF/ANCV (dont 4771 dans le cadre de séjours familiaux et 126 de séjours jeunes)- 60 550 chèques vacances d'un montant de 10€ utilisés, soit en moyenne 12 chèques vacances - 120€ attribués par habitant - 163 centres sociaux participants au dispositif séjours individuels et collectifs organisés grâce l'aide apportée - Plus du tiers des chèques utilisés pour financer la bonification de montants épargnés par les habitants*

### Faire son Service Civique dans les Centres Sociaux

Référent politique : **Jean NEYRON**

Référent technique : **Caroline LADOUS**

La Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France (FCSF) a été agréée par l'Agence du Service Civique (ASC) en mars 2011, pour une période de 2 ans, afin de donner un cadre national à l'engagement et à l'accueil des jeunes en service civique dans le réseau. Cet agrément collectif, qui permet aussi bien aux fédérations qu'aux centres sociaux adhérents d'accueillir des volontaires, porte sur 5 missions qui se réfèrent aux thématiques suivantes, proposées par l'ASC : « Solidarité », « Education pour tous » et « Mémoire et citoyenneté ».



En 2012, 75 jeunes se sont engagés au service des projets des centres sociaux et des fédérations, en vue de renforcer la qualité des actions, notamment en termes de mobilisation des habitants et d'animation jeunesse. 21 fédérations<sup>7</sup> (dont la FCSF) ont pris le parti d'accueillir et d'accompagner des jeunes dans la réalisation de leur engagement auprès de 51 centres sociaux. Dans environ 20% des cas, les volontaires, connus du centre social avant leur service civique pour avoir participé à ses activités ou y avoir travaillé dans le cadre de missions ponctuelles d'animation, ont contribué à la définition de leur projet d'accueil.

La majorité des volontaires se sont engagés pour développer les pratiques éducatives et culturelles auprès des jeunes : développement ou renforcement des actions menées en direction du public « jeune » (13-17 ans), aide à la mise en place d'actions d'animation jeunesse innovantes qui favorisent l'échange, l'écoute, la prise de parole et la découverte de nouvelles activités, accompagnement des jeunes dans la réalisation de leurs projets.

Nombreux sont ceux également qui ont été accueillis dans le réseau pour renforcer la participation des habitants, encourager leur prise de parole dans l'espace public.

La FCSF a organisé en 2012 deux rencontres nationales des jeunes en service civique engagés dans le réseau, en juin et en octobre. Construits sur une journée et demie, ces temps de rassemblement ont constitué, pour les 40 jeunes participants, autant de temps de formation citoyenne que de temps

<sup>7</sup> Ain, Bouches du Rhône, Côte d'Or, Drôme, Haut-Rhin, Bas-Rhin, Nord, Val de Marne, Paris, Pyrénées Atlantique, Moselle, Pas de Calais, Charente, Seine Saint Denis, Vendée, Vienne, Nièvre, Loire Atlantique, Languedoc-Roussillon, Bretagne, FCSF

d'échanges sur leur engagement en centre social. Un des moments forts de ces sessions fut sans aucun doute la demi-journée de visite du Sénat et de discussion avec la sénatrice Aline ARCHIMBAUD qui a bien voulu se rendre disponible pour échanger avec les jeunes à chacune des rencontres.

*Quelques chiffres :*

*75 jeunes engagés auprès du réseau fédéral en 2012*

*51 centres sociaux mobilisés pour l'accueil de jeunes dans ce cadre*

*30 jeunes engagés pour « développer les pratiques éducatives et culturelles », 20 pour encourager la prise de parole et la participation des habitants*

*21 fédérations mobilisées pour l'engagement, l'accueil et l'accompagnement des volontaires*

### **Les « Portes du Temps »**

Référent politique : **Dominique GARET**

Référent technique : **Patricia BRENNER**

Si la FCSF est engagée dans la réalité quotidienne des habitants, elle est aussi soucieuse de l'héritage culturel légué par les générations précédentes et est consciente qu'elle a un rôle à jouer dans l'accès à ce patrimoine. C'est pourquoi la FCSF continue à être partenaire de l'opération les Portes du Temps depuis 2007 au côté de la Direction du Patrimoine, de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances, de la Réunion des musées de France, du Centre des monuments nationaux, des Francas et de la Confédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture.

Elle s'est appuyée sur le groupe Culture national pour sensibiliser les centres et fédérations. Elle a accompagné les fédérations et plusieurs centres dans la construction de projets en Lorraine, Champagne Ardennes, Dordogne.

La FCSF a été à l'initiative d'une rencontre régionale à Metz et participé à une autre rencontre à Reims qui ont rassemblé des partenaires des DRACS, DRJSCS et fédérations locales.

Une étude sur les Portes du Temps a été menée de septembre à décembre 2012 avec pour objectif d'identifier la participation des centres sociaux à l'opération en 2012, de recueillir l'expérience et les savoir-faire des centres sociaux participants, d'identifier les freins et les besoins en termes de coopération, de montage de projets avec les sites patrimoniaux. Ceci afin de renforcer et démultiplier les pratiques des centres sociaux concernant le patrimoine.

L'expérience d'acteurs du réseau des centres sociaux et de sites patrimoniaux a été recueillie.

*Participation aux Portes du Temps en 2012 : 98 centres sociaux, dont 63 adhérents, sur 38 sites.*

### **« Mon centre social durable et numérique »**

Référent politique : **Dominique GARET**

Référent technique : **Julien BASTIDE**

Cette action visait à soutenir les projets numériques menés par les centres sociaux en proposant des ordinateurs performants à 90 €, issus de la filière du réemploi. De fait, cet appel à projets s'inscrivait également dans une démarche de développement durable, compte tenu des objectifs sociaux associés aux activités des Ateliers du Bocage (ADB), partenaires de cette opération. Cet appel à projet a été soutenu par la Fondation d'entreprise Free.

Toutes les informations relatives à cet appel à projets et le bilan complet sont disponibles sur <http://numeriqueetdurable.centres-sociaux.fr/>

*Quelques chiffres :*

*Nombre de projets déposés : 138*

*97 projets visant la création d'activités de découverte ou de formation aux TIC.*

*28 projets visant le remplacement du matériel obsolète d'un espace multimédia.*

*31 projets visant la mise en place d'un projet faisant appel aux TIC dans le centre social.*

*6 projets visant à équiper les adhérents du centre social.*

*5 projets visant à affecter des ordinateurs aux postes de travail des salariés du centre.*

*Nombre d'ordinateurs livrés : 1084*

*Le nombre d'ordinateurs demandé par chaque centre social varie de 1 à 82. La majorité des demandes portait néanmoins sur une quantité comprise entre 4 et 10 ordinateurs.*

*Nombre de départements concernés : 45*

Note : le cumul de ces projets est supérieur au nombre de projets déposés dans la mesure où certains d'entre eux cumulaient plusieurs critères d'éligibilité

Bilan qualitatif:

Un questionnaire-bilan a été envoyé aux centres sociaux en septembre 2012, destiné à mesurer leur satisfaction et à recueillir des données concernant les actions mises en place grâce au matériel fourni dans le cadre de cette opération. Il a également pour objet de mesurer la pertinence de relancer cet appel à projets à la fin de l'année 2013.

À la question: « Etes-vous satisfait du matériel informatique que vous avez reçu par le biais de l'appel à projets «Mon centre social numérique et durable»? »

59 (67%) ont répondu « Très satisfait »

25 (28%) ont répondu « Plutôt satisfait »

3 (moins de 3%) ont répondu « Plutôt insatisfait »

1 (moins de 1%) a répondu « Très insatisfait »

À la question: « Si l'appel à projet était reconduit à la fin de cette année, referiez-vous une demande de matériel? »

74 (84%) ont répondu « Oui »

14 (16%) ont répondu « Non »

En cas de reconduite, nous avons interrogé les porteurs de projets sur leurs attentes sur le plan matériel. Spontanément, une grande majorité des porteurs de projets souhaiteraient s'équiper de tablettes tactiles et/ou d'ordinateurs portables. Par ailleurs les porteurs de projets auraient également besoin d'ordinateurs « dual core » afin de pouvoir installer des logiciels récents et/ou gourmands, en terme de ressources (pour la création audio ou vidéo notamment) et de matériel de création vidéo (caméras) ou audio.

### **Les enjeux autour de la qualification des acteurs**

Le CA de la FCSF au cours du séminaire d'ARRAS en juillet 2010 avait pris cette orientation : « *Rendre plus visible et cohérente notre politique de qualification des acteurs des centres sociaux au regard des enjeux de défense et de promotion du projet Centre social* ».

Référent politique : **Dominique GARET**

Référent technique : **Jean-Marie LAURENT**

Rappel des différents cycles de travail du réseau fédéral sur cette question :

**Cycle 1** : Animation de la Commission nationale formation (CNF, commission statutaire) jusqu'en 2004

pendant une quinzaine d'années.

**Cycle 2 :** Emergence progressive de commissions régionales formations ou de plateformes régionales formation au sein du réseau fédéral. Des politiques de formation des acteurs sont élaborées à ce niveau et se concrétisent dans une offre de formation. En parallèle à cette évolution, des cadres fédéraux (délégués, chargés de mission) exercent la mission de référents formation par convention avec la branche professionnelle ALISFA.

**Cycle 3 :** Il s'ouvre aujourd'hui au sein de notre réseau fédéral à partir de l'orientation prise au séminaire du CA à ARRAS ;

Ainsi, le Bureau de la FCSF a décidé la création d'un nouvel atelier du CA intitulé « Qualification des acteurs » ayant plusieurs objets de travail :

- ✚ l'animation d'une réunion annuelle des cadres fédéraux ayant en responsabilité les politiques de formation des fédérations
- ✚ le suivi des travaux de la CPNEF et de l'Observatoire
- ✚ l'étude et suivi des dossiers « ingénierie FO.S.FOR.A. »
- ✚ le suivi des conventions de délégation de gestion à l'échelon régional, dans le cadre de l'évolution de FO.S.FOR.A.
- ✚ à terme, la structuration d'un site spécifique « qualification des acteurs ».

En 2012, plusieurs objets de travail ont été pris en compte par l'atelier :

#### Les acteurs salariés des Centres sociaux

- ✚ Réactualisation du cahier des charges du cycle national de formation visant à l'adaptation à la fonction des nouveaux directeurs de Centres sociaux (AFNR), 3 sessions (dont l'une décentralisée en région Nord Pas de Calais) regroupant 40 participants.
- ✚ Nous souhaitons compléter cette formation par un cycle centré sur la gestion des ressources financières, après une première formation expérimentée à l'automne 2011 (12 participants), trois cycles de formation *l'Economie au service du projet* ont été réalisés réunissant 46 participants. Ce qui démontre le besoin des associations de renforcer ce champ de compétences.
- ✚ Des administrateurs de la FCSF issus de l'atelier ont participé activement à la préparation et l'animation de la troisième édition des Journées professionnelles de l'animation globale (JPAG) organisées à REIMS les 27, 28 et 29 novembre avec comme thème central « *les Centres sociaux : des territoires en évolution, des habitants en mouvement* ». Ces journées ont réuni 330 participants venant de 63 départements et mobilisé 60 animateurs et contributeurs pour la conduite des ateliers et des séances plénières. La réussite de ces journées relève d'une conjonction de facteurs clés : la coopération avec l'association des Maisons de quartier de REIMS, membre de la fédération des Centres sociaux de la Marne, l'accompagnement du processus d'animation par la Scop « Accolades », du pilotage d'une chargée de mission, Noëlle MOREAU, avec la construction et la préparation pédagogiques des séquences et enfin le cadre matériel offert par les locaux et les prestations du Centre des Congrès de REIMS. Le rythme des JPAG reprendra à partir de 2012 son rythme biennal, ainsi les prochaines auront lieu en 2014.

#### Les acteurs bénévoles des Centres sociaux et le suivi du dispositif FOSFORA

- ✚ Mise en œuvre des conditions de régionalisation de FO.S.FOR.A. avec l'Union régionale Pays-de-la Loire, l'Union régionale Nord/Pas-de-Calais et la Fédération du Languedoc-Roussillon.
- ✚ Suivi des travaux d'ingénierie FO.S.FOR.A. pour les fédérations de la Gironde, de la Dordogne, de Bretagne, de la Côte-d'Azur (Var) et de l'Union régionale Pays-de-la-Loire.
- ✚ Réalisation d'un cycle de formation de formateurs à la fonction de trésorier avec 10 participants issus du réseau fédéral.



### **3. Conforter le réseau fédéral**

Conforter l'existence du réseau des fédérations et des unions régionales implique de:

- ✚ mettre à leur disposition des outils de gestion performants
- ✚ animer ce réseau par l'organisation régulière de rencontres entre bénévoles et salariés
- ✚ appuyer les fédérations qui en font la demande sur des problématiques qui les concernent ou en cas de « devoir d'intervention »
- ✚ faire en sorte que ce réseau se développe avec de nouvelles fédérations ou réseau locaux, ou à l'échelon régional.

#### **Mettre à la disposition du réseau des outils de gestion performants**

##### **L'espace fédéral partagé**

Le référentiel des « Fonctions Fédérales de Base »(FFB) mis en place en 2011 par le réseau afin de définir le métier, le rôle, d'une fédération, est aujourd'hui posé comme étant un repère important autour duquel chaque acteur fédéral doit avoir en perspective le développement de ses capacités à animer son réseau.

L'outil Web accessible à l'adresse - <https://rezofed.centres-sociaux.fr/> avec le login « COTPAR » de chaque fédération, disponible depuis décembre 2011, est organisé autour de six entrées :

- ✚ Informations générales
- ✚ Projet fédéral
- ✚ Animation du réseau (Les Fonctions Fédérales de Base)
- ✚ Partenariats
- ✚ Ressources humaines
- ✚ Ressources financières

Les fédérations ont complété à près de 90 % l'outil permettant ainsi une présentation éclairée des ressources humaines et financières en assemblée générale à Moissy Cramayel/Sénart (77). Les fédérations ont vu l'intérêt qu'il y avait à fournir ce genre d'informations et nombre d'entre elles ont profité de l'été pour faire ce travail de saisie. Les données portent donc sur 37 fédérations sur les 42 existantes. Ces informations sont précises et intéressantes et vont permettre de mieux communiquer avec nos partenaires. Les données collectées seront étudiées, complétées par le groupe de travail ad'hoc, groupe de travail qui doit réfléchir sur l'exploitation des renseignements, les analyser et faire les compléments qui s'imposent. Il ne reste donc plus aux fédérations qu'à rafraîchir les données chaque année après leur assemblée générale.

##### **REZOFED**

Depuis 2010, une base de données en intra net de gestion a été développée sous format Web. Initialement, travaillé en interne à la FCSF, cet outil a été ouvert début 2012 à l'ensemble des fédérations.

L'application a été présentée aux assistantes fédérales lors des deux rencontres en février et en novembre. Elle permet ainsi de partager des contacts, de gérer des groupes de travail, de saisir les données pour appeler les cotisations. Il leur a été demandé, dans un premier temps, de mettre à jour les coordonnées des centres sociaux de leur réseau puis de voir quelle utilisation elles pourraient en avoir (gestion des feuilles d'émargement lors des réunions, appel de cotisation, espace fédéral partagé, tableaux de gestion...).

Un travail a été réalisé en lien avec la Fédération des centres sociaux du Nord pour ajuster au plus près des pratiques fédérales locales.

La prochaine étape d'évolution de cet outil portera sur la gestion de la formation des bénévoles autour du dispositif FO.S.FOR.A. Etape qui a pris un peu de retard.

## **Animer le réseau**

### **Réunion des Présidents**

Les présidents des 42 fédérations locales et des 10 unions ou coordinations régionales qui composent le réseau des centres sociaux et socioculturels de France avaient été conviés par la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF) à se réunir les 9 et 10 mars à Paris. Au programme de ces deux jours de présentation et de débats: un point sur les divers chantiers en cours à la FCSF, la rédaction d'une plateforme commune d'interpellation des candidats aux élections présidentielles et un temps de travail consacré à la préparation du congrès 2013.

De ces échanges, on retiendra notamment les nombreuses questions soulevées par la démarche en 3 temps du Congrès proposée par la FCSF et notamment comment faire en sorte de lever les obstacles logistiques (coût du transport, récupération du temps de travail pour les salariés, etc.) à la venue d'un maximum d'acteurs bénévoles et salariés des centres sociaux au congrès de Lyon, les 21, 22 et 23 juin? Malgré ces interrogations, tout le monde s'accorde à reconnaître en cet évènement, comme ce fut le cas pour les congrès précédents, une opportunité majeure pour que les acteurs de notre réseau puissent trouver l'inspiration et l'énergie nécessaires à faire vivre les projets de nos centres dans les années qui suivent. Ainsi, certains Président(e)s ont pu témoigner à quel point le fait d'avoir vécu un congrès avait été une étape importante, voire le point déclencheur de leur militantisme dans les centres sociaux. « *Emmenons des habitants au congrès, nous ramènerons des militants* », fut l'une des paroles fortes entendues au cours de cette réunion des présidents, dont l'ambiance de travail sereine et constructive a été unanimement louée.

### **Réunion des cadres fédéraux et accueil des nouveaux collègues.**

Comme nous en avons pris l'habitude, les cadres fédéraux se sont retrouvés deux fois deux jours en 2012. Ces journées ont plusieurs objectifs : échanger sur les pratiques professionnelles, partager de l'information des régions vers la tête de réseau national et du national vers les fédérations locales. Elles sont également l'occasion de travailler sur des chantiers et peuvent préparer des contenus qui seront ensuite travaillés par le Conseil d'administration ou en réunion de présidents des fédérations. Cette année, l'actualité politique a pris de la place dans nos débats mais aussi la montée en puissance d'outils partagés : SENACS, espace fédéral partagé, rapport national sur les quartiers. Nous avons aussi évoqué une question qu'il nous faudra, dans les années à venir aborder avec méthode, celle de la gestion des ressources humaines fédérales. Quelles procédures d'embauche, d'accueil, de soutien, d'évolution de poste pour les salariés fédéraux ? Quel accueil et accompagnement pour les administrateurs fédéraux ?

Nous avons tenté, également cette année, d'organiser des interventions extérieures pour nourrir notre réflexion. Nous avons ainsi accueilli le Président et la Déléguée générale de la FONDA qui sont venus présenter des scénarii d'évolution de la vie associative.

Une question non résolue par ces rencontres, et qui reste à travailler, est celle de la capacité que la FCSF pourrait avoir de proposer des espaces de co-formation entre pairs et/ou des propositions de formation continue pour les salariés de fédérations.

### **Réunion des assistantes fédérales**

En 2012, nous avons relancé une invitation aux assistantes fédérales. Cela faisait déjà 6 ans qu'elles ne s'étaient pas réunies. Deux rencontres ont eu lieu

- 2 et 3 février 2012
- 22 et 23 novembre 2012

Lors de ces rencontres, nous avons fait le point sur les outils mis à leur disposition pour travailler sur les chantiers menés avec la FCSF et le réseau : présentation des outils numériques et intranet de gestion REZOFED, les chantiers (le service civique, la communication, le congrès, ...), rappels des règles de fonctionnements des cotisations, du fonds mutualisé, de FOS.FOR.A).



Au cours de ces rencontres, il y a eu une intervention de Marie-Jeanette RAT-PATRON, pour le compte de Mémoires Vives des centres sociaux sur toutes les questions d'archivage et en novembre, Jacques ELOY, a fait une très belle présentation sur l'histoire des centres sociaux.

En novembre, nous avons également commencé un travail sur le métier d'assistante fédérale. Elles ont travaillé en groupes et ont réfléchi sur les éléments qui influencent les situations de travail. Quelle répartition des rôles dans leur FD (élus, délégués et assistantes)? Lister des problèmes et des dysfonctionnements qu'elles rencontrent ?

Nous nous sommes mis d'accord pour qu'une rencontre annuelle ait lieu afin de continuer le travail engagé sur le métier de l'assistante fédérale.

### **L'appui au réseau**

Les différentes formes d'appui de la FCSF auprès des fédérations existantes sont :

- ✚ la mise en œuvre des missions d'appui (culture, discriminations, éducation, communication...) -voir chapitres ad'hoc-
- ✚ la mobilisation du fonds mutualisé -voir rapport spécifique-
- ✚ la définition et la mise en œuvre d'actions menées en concertation avec les fédérations
- ✚ son implication, autant que possible, lors de temps forts, journées d'études, séminaires de conseils d'administration...
- ✚ la prise en compte de demandes particulières : Participation à la réflexion sur le Projet fédéral, l'aide au recrutement, l'appui à des restructurations, l'implication lors de rencontres partenariales, l'appui auprès des instances ou équipes salariées ...
- ✚ le déclenchement ou la poursuite du devoir d'intervention : la FCSF a poursuivi ses interventions auprès de fédérations pour travailler dans des situations de difficulté au maintien d'une activité fédérale et à l'émergence de nouveaux projets fédéraux reconnus par le réseau et les partenaires

### **L'accompagnement temporaire de fédérations locales :**

Fin 2011, la FCSF terminait une mission de deux années d'accompagnement de la fédération de l'Aisne contribuant à la mise en œuvre d'un plan de redressement.

La FCSF a été sollicitée, au cours de l'année 2012, pour conforter quelques restructurations de projets fédéraux, notamment par la fédération du Nord qui a sollicité l'implication de la FCSF pour la définition et mise en œuvre de la réorganisation de la Fédération à un moment critique de son développement.

Une convention a été établie pour l'année 2012 portant entre autre sur la mise à disposition d'un temps de délégué FCSF pour renforcer provisoirement l'équipe fédérale de la fédération Nord dans son travail d'accompagnement des instances ; celles-ci ont été confrontées à un certain nombre de travaux d'importance : ouverture des négociations visant au renouvellement des pactes de coopération avec le Conseil Général et la Caf du Nord, construction du dialogue avec les dirigeants de la nouvelle CAF du Nord issue de la fusion des 8 CAF territoriales, déménagement et aménagement dans de nouveaux locaux, réécriture du projet fédéral et nécessité de mettre en place une organisation articulée avec l'Union Régionale), lancement de l'expérimentation SENACS, etc.

Cette coopération aura été également marquée de fait par l'implication de la FCSF auprès de la fédération Nord dans la gestion du conflit qui a opposé le réseau des centres à la CAF du Nord et qui s'est conclu par la prise en compte par les instances de la CAF des demandes et arguments du réseau et l'adoption de dispositions correspondant en très grande partie aux propositions formulées par la Fédération (entre autres la prise en compte des spécificités des territoires, l'implication du réseau dans l'élaboration du futur

schéma de la vie sociale, la définition de règles de concertations respectueuses des spécificités, contraintes et exigences des deux parties, une mission d'étude des dispositifs mis en place par la CAF)

Compte tenu de ce contexte la signature d'une nouvelle convention de partenariat entre la CAF du Nord et la fédération est tout à fait significatif de la prise en compte du fédéralisme par une CAF (elle sera signée en mai en présence du président de la CNAF et de la FCSF)

La fin de la mission FCSF prendra effet au 1 mai 2013 et mais devrait se poursuivre sous d'autres formes de coopération entre la FCSF et la fédération Nord

### **Le développement du réseau**

Tout au long de son histoire, la FCSF a œuvré pour le développement et le renforcement du fédéralisme au plus près des centres.

Elle a contribué politiquement, techniquement et économiquement, aux côtés des centres volontaires, à développer ce qui constitue l'une des caractéristiques et forces essentielles de notre réseau : la couverture fédérale sur 56 départements par la présence et l'action de 41 fédérations reconnues par la FCSF pour la pertinence de leurs projets fédéraux.

Depuis plusieurs années, la FCSF a choisi de renforcer et développer le « fédéralisme » en travaillant plus particulièrement :

- ✚ au renforcement des fédérations existantes,
- ✚ à la prise en compte des espaces régionaux,
- ✚ au développement d'une présence et vie fédérale sur des régions ou départements dépourvus de fédérations,
- ✚ à l'émergence d'une réflexion sur l'économie du fédéralisme,
- ✚ à l'appropriation de la question du développement du fédéralisme au sein des instances (travail du séminaire du Conseil d'Administration débouchant sur l'appui aux centres sociaux adhérents « directs » pour la création de coordinations fédérales sur les départements dépourvus de fédérations)

### **Le développement du fédéralisme aux échelles régionales**

La présence d'« organisations fédérales régionales » a considérablement évolué ces dernières années. Elles sont, aujourd'hui, très présentes et diverses car contextualisées en fonction des réalités et contextes locaux, des volontés de coopération des centres et des fédérations départementales, des articulations des projets avec les politiques des institutions régionales ou autres (par exemple la branche pour le développement de la formation professionnelle).

Pour les plus récentes d'entre elles, l'implication de la FCSF a pu être importante correspondant à sa réflexion et sa volonté de voir se développer la présence fédérale au niveau des régions.

La prise en compte des évolutions (existantes ou à venir) de notre environnement institutionnel, les évolutions des champs de compétences mais aussi le développement des projets fédéraux départementaux renforce le caractère « incontournable » que constitue l'espace régional et vis-à-vis duquel le fédéralisme doit être présent et organisé (tout en respectant les spécificités et légitimités des espaces départementaux).

Tout comme il est pertinent que le fédéralisme s'organise pour être présent au niveau de chaque département (mais aussi au niveau des pays et des agglomérations et très rapidement des « métropoles » que constitueront quelques-unes de nos grandes agglomérations)

C'est à l'échelle régionale que se jouent notamment :

- ✚ l'articulation et donc la prise en compte possible des politiques de développement social local menées par les centres (quand ces politiques correspondent à des champs de compétences portées par des instances régionales -par exemple la formation des bénévoles et des salariés, la prise en compte de problématiques particulières telle la santé, la culture, les NTIC, la citoyenneté, le développement de la vie associative, la formation des élus ...-).
- ✚ mais aussi le renforcement des projets des fédérations départementales

C'est en ce sens que la FCSF a continué de s'impliquer auprès des unions existantes mais aussi de développer des structurations fédérales sur plusieurs régions « non organisées » (quand il n'y a pas de fédérations départementales ou régionales)

### **Travail auprès des Unions régionales existantes**

La FCSF a poursuivi ses efforts de présence et d'implication auprès des unions régionales existantes notamment en étant davantage présente au sein des instances et « temps forts » (séminaire de travail, élaboration des projets régionaux...).

La FCSF a notamment participé aux réflexions visant à redéfinir les projets de certains espaces régionaux.

Force est de constater que cette implication, aussi importante soit-elle, est encore insuffisante. Il nous faut travailler plus finement :

- ✚ la présence de la FCSF au sein des instances régionales
- ✚ au développement des articulations entre les projets portés par les « espaces régionaux » et le Projet fédéral de la FCSF (tout comme les projets départementaux et régionaux doivent trouver leurs articulations)
- ✚ la mutualisation des travaux et réflexions entre les régions

### **Appui aux territoires dépourvus de fédération**

Notre réseau national a connu un fort développement du fédéralisme ces 20 dernières années, se traduisant par la présence d'un réseau de 40 fédérations départementales, 2 fédérations régionales et 10 unions régionales

Plusieurs régions demeurent dépourvues de fédérations départementales ou régionales reconnues par la FCSF (Franche-Comté, Centre, Midi-Pyrénées, Normandies, Corse, DOM-TOM...); d'autres régions « organisées en UR » (union régionale) ont une couverture limitée : Lorraine (absence de fédérations « reconnues » sur la Meurthe-et-Moselle et les Vosges), Pays-de-la-Loire (Sarthe, Mayenne), Aquitaine (Lot-et-Garonne, Landes), Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes Maritimes) et en Picardie (Somme, Oise).

Depuis 2010, la FCSF a décidé d'appuyer plus particulièrement les initiatives sur plusieurs régions (Centre, Franche-Comté, Midi-Pyrénées, Picardie) et sur plusieurs départements (Meurthe-et-Moselle, Hautes-Alpes, Tarn, Haute-Garonne, Aveyron, Tarn-et-Garonne ...)

### **Région centre**

Les centres de la région CENTRE s'étaient constitués depuis 4 ans en « Réseau des Centres sociaux de la Région CENTRE » sous forme d'une association régionale qui avait signé une convention de partenariat avec la FCSF.

Avec l'appui de la FCSF, le Réseau est entré depuis 2012 dans une nouvelle phase de consolidation de son projet autour de plusieurs axes prioritaires :

- ✚ mobilisation des centres sociaux sur des thématiques spécifiques et organisation des fonctions de veille et de formation des acteurs,

- ✚ renforcement du portage politique de l'association
- ✚ travail avec les Caf sur leur soutien à l'émergence d'une fédération régionale
- ✚ travail avec les centres sociaux sur le passage de l'association du « Réseau vers une fédération de plein exercice »

L'association s'est entre autre impliquée dans la mise en réseau des acteurs, l'appui à de temps de rencontres départementales et l'organisation de la formation des acteurs des centres sociaux de la région avec l'élaboration d'un programme d'actions de formation à destination des bénévoles dans la perspective de la gestion de l'outil FOSFORA pour la région.

*Le réseau des centres sociaux de la région Centre a programmé pour mars 2013 son assemblée générale qui sera amenée à se prononcer pour sa transformation en fédération régionale de plein exercice et à demander sa reconnaissance comme telle auprès de la FCSF.*

### **Franche Comté**

Des centres de la région Franche-Comté s'étaient également regroupés en 2010 au sein d'une « Association de préfiguration régionale des centres sociaux de Franche-Comté » qui a fait l'objet d'un soutien politique et économique (fonds mutualisé) de la FCSF.

Cette association a cessé son activité en 2012 sans avoir atteint pleinement son objectif (sa durée était de fait à durée déterminée de 2 ans). Ces acteurs ont souhaité poursuivre le travail et ont créé pour ce faire un « Collectif des Centres Sociaux de Franche Comté », lequel a pris contact avec la FCSF afin de travailler à l'élaboration d'une coopération qui est en phase d'élaboration.

### **Midi Pyrénées**

Enrichi des démarches en constructions sur la région Centre et Franche Comté, les instances fédérales ont décidé de donner un nouvel élan aux initiatives locales des régions en décidant d'appuyer *de nouvelles formes de fédéralisme* notamment sur des territoires où les conditions ne sont pas d'emblée réunies pour envisager l'existence rapide d'une fédération de plein exercice.

C'est cette démarche qui est expérimentée sur la région Midi Pyrénées depuis 2010

*Rappelons quelques caractéristiques de la région : 8 départements faibles pour plusieurs d'entre eux en nombre de centres agréés, une forte hétérogénéité de situations, une région très étendue, peu favorable aux temps de rencontres, une diversité des modes de gestion et la présence de nombreux centres en gestion directe (CAF, CCAS, CIAS, mairies, inter communalités) dont les gestionnaires ne perçoivent pas d'emblée l'intérêt de coopérer avec d'autres au sein d'un mouvement fédéral, une trop faible reconnaissance politique et économique de l'action des centres sociaux notamment par les départements et la région ...*

Décision a été prise en 2010 de proposer aux adhérents de s'organiser dans le cadre de la FCSF au sein :

- ✚ de "coordinations fédérales départementales
- ✚ d'une « plate forme régionale de concertation et d'animation du réseau » dénommée *Collectif régional des centres sociaux de Midi Pyrénées*

L'expérimentation de ces « coordinations fédérales départementales et régionales » constituait alors une proposition d'organisation collective nouvelle, laissant la possibilité aux coordinations de demander à devenir et être reconnues comme « fédérations de plein exercice » dès lors qu'elles estimeraient pouvoir en assurer le portage politique, technique et économique.

Pour sa part, en soutenant et en reconnaissant l'existence et le développement *des coordinations fédérales départementales*, la FCSF s'engage à :

- ✚ assurer une présence politique et opérationnelle d'appui et de lien avec les instances nationales
- ✚ définir le cadre de reconnaissance de ces coordinations départementales (invitation aux instances nationales, envoi à ces coordinations de toutes les informations diffusées aux fédérations, ...)
- ✚ s'appuyer sur les coordinations pour faire avancer la question des « pactes de coopération » sur chaque département ...
- ✚ faire bénéficier les coordinations des ressources FCSF (participation d'acteurs de la FCSF, missions d'appui auprès des fédérations en matière de développement de politiques de développement social (prévention du vieillissement, lutte contre les discriminations, communication, ...), la mobilisation possible du fonds de développement et de FOS.FOR.A. au service des projets, ...

C'est ainsi que la FCSF a soutenu en 2012

- ✚ la constitution du « collectif 31 » qui regroupe sur la Haute Garonne les centres sociaux adhérents (ou en cours d'adhésion) et qui s'est donné pour objectifs de développer une vie de réseau propre à la Haute Garonne, de contribuer aux travaux nationaux et régionaux et l'adoption d'un projet départemental de 2 ans qui devra permettre aux instances du collectif de décider à terme sur sa transformation ou non en fédération départementale de plein exercice et sa demande de reconnaissance en tant que telle auprès de la FCSF ;
- ✚ les travaux du collectif régional Midi Pyrénées qui s'est transformé pendant l'année 2012 en association de fait dénommée « **Réseau Midi Pyrénées des centres sociaux** » : Association de préfiguration pour la création d'un centre ressource pour les initiatives d'habitants initiée par le Collectif régional des centres sociaux midi Pyrénées d'une durée de vie de 3 années et dont les objectifs sont
  - de participer à la mise en œuvre d'un projet de centre ressource pour soutenir l'émergence et le développement d'initiatives collectives d'habitants sur les territoires de la région Midi-Pyrénées.
  - de travailler à la construction d'une fédération régionale des centres sociaux

La Fédération s'est particulièrement investie dans l'élaboration du projet de « centre ressources pour les initiatives habitants » avec les centres et en multipliant avec le collectif les contacts auprès des instances régionales.

A noter également l'investissement des centres et du collectif régional dans la mise en œuvre de la démarche SENACS sur 7 départements.

### Région Picarde

Des premiers contacts ont été pris en 2011 avec le Conseil Régional de Picardie en vue d'envisager la structuration d'un réseau Picard indispensable à l'appui et au développement du fédéralisme sur les départements dépourvus (Oise et Somme), renforcer la fédération de l'Aisne et contribuer à l'émergence d'une politique de formation des acteurs bénévoles et professionnels des centres sur la région.

Depuis, les années 2011 et 2012 ont vu la constitution d'un réseau de centres sociaux adhérents sur l'Oise, le renforcement de la fédération de l'Aisne, l'émergence d'une coopération avec l'Union régionale Nord Pas de Calais, le développement d'une mission pour la formation par la branche professionnelle à l'échelle régionale et la continuité de la mise en œuvre d'une mission thématique d'appui par la fédération de l'Aisne auprès des Centres Sociaux de l'Oise.

Compte tenu de ces avancées significatives, la FCSF et la fédération de l'Aisne ont convenu de travailler en 2013 à l'élaboration d'une convention de coopération pour constituer une organisation fédérale régionale picarde sous forme de « plate forme de coopération régionale » et rechercher les ressources nécessaires à la réalisation de cette ambition.

*C'est en ce sens que La FCSF et la fédération de l'Aisne rencontreront conjointement en 2013 les centres sociaux adhérents de l'Oise (ou envisageant d'adhérer en 2013) pour leur proposer de se structurer en « coordination fédérale départementale des centres sociaux » et contribuer aux côtés de la fédération de l'Aisne à la constitution de ce projet de « plate forme régionale » (une démarche similaire sera effectuée auprès des centres sociaux de la Somme)*

## Lorraine




Depuis deux ans la FCSF a confié à l'Union régionale Lorraine une mission d'accompagnement d'un réseau fédéral sur la Meurthe et Moselle, mission portée par la fédération de la Meuse

Il y a 3 ans, les 8 centres sociaux de Meurthe et Moselle décidaient de travailler ensemble afin de renforcer les projets sociaux de centres, faire reconnaître et connaître l'impact et la pertinence de l'action des Centres Sociaux, être mieux reconnus à l'échelon local, départemental et régional.

Pendant ces trois ans le réseau de Meurthe et Moselle a progressé dans l'élaboration de son projet départemental et structuration de réseau, rejoints par 2 nouveaux centres récemment agréés.

Ce collectif s'est transformé le 2 mars 2012 au sein d'une « association départementale » dénommée « Réseau des centres sociaux de Meurthe et Moselle »

Depuis ce moment, les 10 centres sociaux poursuivent leur réflexion. Le Conseil d'administration du 20 septembre 2012 a, notamment, commencé un travail sur les fonctions fédérales de base pour l'association départementale formalisant pour les 3 années à venir sa feuille de route en ces termes :

-  Définir et co-construire un projet fédérateur pour les centres sociaux de Meurthe et Moselle,
-  Poursuivre la réflexion sur l'évolution et organisation de l'Association du « Réseau des Centres Sociaux de demain »
-  Participer au développement de l'UR des centres sociaux de Lorraine par son engagement dans les Vosges.

Fin 2012, une mission a été confiée à Corinne MORELLI (déléguée des Fédération des centres sociaux de l'Essonne et du Val de Marne) pour aller à la rencontre des centres sociaux adhérents directs de la FCSF, pour les sensibiliser à la démarche Congrès mais également pour tenter d'inaugurer une nouvelle forme d'animation régulière de ce réseau.

# **ANNEXES**





Commission nationale d’Ethique de la FCSF



AVIS de la  
Commission Nationale d’Ethique  
au Conseil d’Administration  
de la FCSF

*Dirigeants associatifs et candidature à un mandat politique*

Février 2013

# Commission nationale d’Ethique de la FCSF

2

## Préambule

✓ Au vu des démarches conduites pour instruire la question, à partir d’une problématique soulevée par la Fédération de la Loire,

✓ Après avoir procédé à divers entretiens, sur la base d’une grille de questionnement, afin d’élargir la question à l’ensemble des acteurs des centres sociaux, notamment les dirigeants administrateurs et salariés ;

✓ Après avoir pris en compte le point de vue historique :

.. ces dernières décennies, l’engagement militant et bénévole dans le réseau des Centres sociaux pouvait faciliter le passage des fonctions d’administrateur à celle d’ élu local ; d’une part, sous l’influence et la sollicitation collective de stratégies des mouvements associatifs et, d’autre part, selon des exigences liées à la conscience personnelle du militant citoyen pouvant s’engager à divers niveau – associatif, syndical, politique.

.. on pouvait encore entendre, naguère, qu’il était important pour un élu associatif de devenir élu municipal, ou d’une CAF, de la MSA, d’un Office d’HLM ou de telle commission institutionnelle, afin d’y apporter ses valeurs et de les défendre. Voire, pour rechercher d’influence.

✓ De nos jours :

- en raison des évolutions législatives et administratives (clarification des compétences, modalités d’appels d’offre souvent en mise en concurrence, modes de contractualisations...),

ces modes d’agir anciens ne peuvent plus être considérés de la même manière : ils peuvent induire un « mélange des genres », avec des risques de conflits d’intérêts.

Pour les acteurs des centres sociaux, se référant à leur Charte fédérale, ces réflexions concourent à valoriser la recherche d’un point de vue éthique.

**La Commission propose en conséquence un avis aux instances de la FCSF :**



# Commission nationale d’Ethique de la FCSF

3

## 1 – Concernant le statut d’administrateur associatif dirigeant et, essentiellement, le Président et le Trésorier

La Commission *recommande* d’éviter que ceux-ci se trouvent dans la position d’élus d’instances politiques susceptibles d’entraîner un conflit d’intérêt :

- *pour le Centre social* :

.. élu municipal ayant une délégation sur une compétence concernant directement l’activité du centre social,

- *pour la Fédération* :

.. élu municipal de la ville de son siège social ayant une délégation sur une compétence concernant l’activité des centres sociaux ;

.. élu du conseil général sur les compétences sociales...

## 2 – Concernant les salariés dirigeants (essentiellement le Directeur ou le Délégué d’un centre social ou d’une fédération)

La recommandation exprimée pour les administrateurs doit être transformée **en consigne plus rigoureuse pour les dirigeants salariés, et ce pour deux motifs** :

1 - afin que ceux-ci ne puissent se trouver dans la position d’élus d’instances politiques susceptible d’entraîner un conflit d’intérêt s’ils restaient dans leurs fonctions de dirigeants salariés ;

2 – ce premier risque est redoublé du fait du lien de subordination inhérent contrat de travail, avec son employeur.

La difficulté se situe ici dans la concurrence entre un lien de subordination (du salarié envers l’employeur) et d’une fonction politique intervenant dans le champ de compétence du Centre social ou de la Fédération ; notamment si ce salarié dirigeant dispose d’une délégation (signature de contrats, embauche, représentation...) de la part du président de l’association ou de la fédération.

Il n’est pas question d’oublier que ce salarié dispose, bien évidemment, en tant que citoyen, des droits de tout un chacun de se présenter aux diverses élections.

# Commission nationale d’Ethique de la FCSF

4

## *En conclusion*

La position éthique ici ne consiste pas à dire la solution, mais à s’assurer que le traitement de la question est préparé et, en conséquence, a permis d’*explicitier*, dans le cadre du règlement intérieur de la structure, et sous des formes juridiquement vérifiées (\*), les modalités et conditions retenues :

*il conviendrait :*

- . ✎ que ces recommandations figurent explicitement dans les documents guides fournis par le Centre social ou la Fédération aux administrateurs au moment de leur prise de mandat, documents qui précisent les références éthiques et les cadres de leur engagement ; il est recommandé de les écrire en ce sens sous forme d’une charte, d’une déclaration de l’administrateur, voire en référence au règlement intérieur... afin de rendre plus lisibles les engagements réciproques entre l’administrateur et le Centre social ou la Fédération ;
- . ✎ et, pour les salariés, *avant la signature du contrat de travail*, une clause de non possibilité pour un salarié de se présenter aux élections politiques *dans l’aire de compétence* du Centre social ou de la Fédération qui l’emploie.

La mise en oeuvre de cette recommandation se fera avec le souci d’une adaptation aux situations et usages locaux et territoriaux.

Le raisonnement ci-dessus vaut pour les centres sociaux en gestion associative pleine. La situation est évidemment différente pour les diverses formes de gestion municipale ou cogestion... auxquelles il faudrait inciter à des adaptations.

(\*) N.B. Ces modalités – qui ne sont pas du ressort de l’éthique – doivent être étudiées avec les ressources compétentes : juristes du SNAECOSO, des organisations représentatives des salariés... En effet, elles peuvent mettre en cause : soit la liberté du citoyen salarié de se présenter aux suffrages de ses concitoyens, soit les droits du salarié à exercer sa profession.



# Message aux candidats(tes) aux élections présidentielles 2012



### Qui sommes-nous ?

Avec plus de 1200 centres adhérents, la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF) représente le premier réseau d'équipements de proximité acteurs du vivre ensemble s'adaptant aux spécificités de chaque territoire: urbain, péri-urbain ou rural. Aujourd'hui bien connus de la population par le biais des multiples activités qu'ils proposent, les centres sociaux ont pour mission première, depuis leur origine au début du 20<sup>e</sup> siècle, de développer la participation des habitants, c'est-à-dire leur capacité à être partie-prenante de la mise en œuvre des projets qui les concernent. Nos trois valeurs de référence, exprimées dans notre Charte, sont **la dignité humaine, la démocratie et la solidarité**. **Trente mille salariés et soixante mille bénévoles agissent au quotidien dans cette perspective.**

### Témoins de la situation sociale sur nos territoires d'implantation

Nous observons que la dignité humaine est régulièrement bafouée dans le contexte socio-économique actuel. Comme beaucoup d'autres forces vives citoyennes, nous voulons vous alerter sur l'urgence des situations personnelles et familiales d'un grand nombre de nos concitoyens.

Parallèlement, nous constatons que les lois et dispositifs publics censés protéger la population manquent parfois d'efficacité ou ne peuvent être appliqués, faute de moyens ou d'adéquation de ceux-ci aux problèmes rencontrés.

### Notre vision d'avenir et nos propositions

Les acteurs bénévoles et salariés des centres sociaux pensent que les solutions à bâtir doivent s'appuyer sur une implication plus grande des citoyens, quelle que soit leur situation personnelle, dans la gestion des projets d'intérêt général sur leur territoire de vie. De nombreuses expériences locales dans notre réseau prouvent le bien fondé de ces démarches. Cela ne se fait pas sans un changement du regard porté par les responsables politiques sur les habitants. Les solidarités de proximité, parce qu'elles sont un complément indispensable aux dispositifs publics, doivent donc être, de notre point de vue, reconnues et encouragées.



# Nos propositions ...

## Développer enfin la participation citoyenne :

Nous voulons que les instances prévues à l'origine pour faciliter la participation citoyenne, adoptent les douze propositions formulées dans l'avis remis au Premier Ministre par le Comité National des Villes en janvier 2012 concernant la démocratie locale. Parmi ces douze propositions les suivantes nous ont fortement intéressé :

- Proposition N° 3 : Démultiplier les lieux de concertation, mobiliser la diversité des structures et associations favorisant le débat citoyen.
- Proposition N° 5 : Aller à la rencontre des absents du débat public, et développer des lieux d'écoute des personnes en difficulté.
- Proposition N° 10 : Capacité d'agir des citoyens : appuyer l'expérimentation de nouvelles formes d'appui.
- Proposition N° 11 : La stratégie de concertation, un des axes forts des futures contractualisations de la politique de la ville.

Que ce soit en milieu urbain ou rural, l'avenir passe d'abord par plus de justice sociale et de démocratie, par l'application des droits, par la prise en compte des envies et des capacités d'agir des habitants.

« Pour cela nous appelons à la mise en œuvre d'une politique de participation qui donne toute sa place à l'élaboration de projets pluri-partenariaux de territoire impliquant les habitants et les associations.

## Permettre la solidarité et l'expérimentation

Nous voulons que la réglementation ou les cadres officiels d'action permettent aux citoyens et aux associations engagées dans la lutte contre les situations indignes de pouvoir expérimenter de nouvelles actions. Les actions d'entraide et l'engagement bénévole doivent être rendus possibles. Nous pouvons citer de nombreuses dynamiques d'auto-organisation (garage solidaire, repas collectifs, système d'échange de services, actions d'autofinancement) qui se trouvent dans l'impossibilité d'aboutir faute d'un cadre légal adapté. Lorsque de telles démarches citoyennes ne peuvent se concrétiser parce qu'une loi l'interdit, c'est la loi qu'il faut changer et non pas la démarche qu'il faut neutraliser.

« Pour cela nous demandons l'assouplissement du cadre légal pour favoriser l'expérimentation sociale et solidaire basée sur l'initiative citoyenne.





## Penser l'avenir de façon concertée en s'appuyant sur l'expertise du plus grand nombre.

Nous voulons une nouvelle politique d'action sociale intégrant les acquis du développement social local, qui fait appel à la capacité de solidarité des habitants de chaque territoire. Cette capacité existe déjà, elle doit pouvoir être encouragée et développée par les dispositifs publics. Pour penser l'avenir d'un territoire, il nous faut sortir du cloisonnement de l'action sociale en organisant une concertation de tous ses acteurs (économiques, sociaux, culturels, institutionnels et politiques). Avant même d'envisager la question des moyens financiers, ces acteurs doivent se concerter pour repenser ensemble la solidarité de proximité et élaborer un véritable projet de territoire, intégrant toutes les dimensions de la vie.

« Pour cela nous vous demandons de soutenir la mise en œuvre de « pactes de coopération » dans tous les départements afin d'inscrire l'action des centres sociaux dans un environnement partenarial stable et le développement social local comme une pratique d'action sociale renouvelée.

## Soutenir la vie fédérale

Nous voulons que soient soutenues plus fortement les fédérations d'associations, et plus largement les structures intermédiaires favorisant la mise en réseau des associations à différents échelons du territoire pour mutualiser leurs capacités, partager leurs difficultés et s'organiser stratégiquement quant aux actions à conduire et aux partenariats à établir. Les associations se fédérant font valoir plus haut et plus fort le sens et l'efficacité de leurs propres actions au bénéfice d'une société plus solidaire.

« Pour cela, une politique de soutien aux fédérations associatives doit permettre de renforcer la démocratie et la participation citoyenne aux questions d'intérêt général. Une meilleure reconnaissance du statut de l' élu associatif y contribuera.

« Si vous êtes élu(e), quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre afin de développer le « pouvoir d'agir » des citoyens au quotidien ?



## La Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France

Créée en 1922 à l'initiative des centres sociaux ;

Reconnue d'utilité publique en 1931 et agréée au titre de l'éducation populaire en 1964, agréée pour l'accueil de volontaires en Service Civique au sein des Centres Sociaux en 2011 ;

- **Anime le réseau des Centres sociaux et Socioculturels** qui adhèrent aux valeurs et aux modes d'action définis par sa Charte, directement ou par l'intermédiaire des fédérations implantées sur les territoires ;
- **Représente les Centres Sociaux auprès des pouvoirs publics**, CAF, organismes de sécurité sociale et regroupements nationaux ;
- **Forme et qualifie** les acteurs du réseau.

Plus d'informations sur les Centres sociaux et la FCSF [www.centres-sociaux.fr](http://www.centres-sociaux.fr)

## Les fédérations locales

- **Regroupent les centres sociaux** ;
- **Favorisent leur développement** et les représentent auprès des pouvoirs publics,
- **Animent la réflexion sur l'action des Centres Sociaux**, leur rôle, leur place dans l'actions sociales ;
- **Apportent une aide technique dans différents domaines** tels que l'information, le financement, la gestion, la formation, l'analyse des besoins, l'élaboration des projets, leur évaluation ;
- **Travaillent activement** à la contribution et la mise en œuvre des pactes de coopération

## Notre fédération est au cœur de dynamiques d'alliances citoyennes

Nous nous sommes associés à un certain nombre d'autres démarches inter-associatives, persuadés que c'est dans l'alliance des énergies et la mobilisation citoyenne que des choix solidaires peuvent être faits. Nous sommes associés notamment à l'UNIOPSS, aux collectifs « Pouvoir d'Agir » et à « Pauvreté en milieu rural » pour rédiger et nous engager sur les textes construits à l'occasion de ces échéances électorales.  
(voir site de la FCSF)

▶▶ <http://www.centres-sociaux.fr/>



## Annexe 3

### Collectif Pouvoir d'agir Présentation et actions

Le collectif Pouvoir d'agir se compose de **personnes, associations locales et réseaux nationaux engagés dans la lutte contre l'exclusion sociale et politique**. Il regroupe aujourd'hui seize réseaux nationaux, de membres individuels (chercheurs, militants, professionnels...), de collectifs locaux en construction et de partenaires associés (organisations, associations intéressées par l'action du collectif). **Collectif informel, Pouvoir d'agir est un espace d'échanges, de mise en réseau et d'appui, de réflexion et d'action, ouvert à tous.**

#### Les réseaux fondateurs du collectif Pouvoir d'agir :



**Le pouvoir d'agir**- Le pouvoir d'agir désigne, au sens large, « la capacité concrète des personnes (individuellement ou collectivement) d'exercer un plus grand contrôle sur ce qui est important pour elles, leurs proches et la collectivité à laquelle elles s'identifient » (définition de Yann Le Bossé)

Dans la vie citoyenne et démocratique, le pouvoir d'agir désigne **la capacité des citoyens à être acteurs des transformations de la société**, c'est-à-dire :

- leur capacité à **s'organiser pour mettre en place des actions** en réponse aux problèmes et priorités qu'ils identifient ;
- leur capacité à **peser sur les décisions** qui les concernent.

#### Nos convictions

Pour le collectif, **le renforcement du pouvoir d'agir doit être au cœur des politiques publiques et de l'intervention de ceux qui agissent dans les territoires populaires, ruraux et urbains**. Cela nécessite **une évolution de notre culture politique** et un renouvellement de nos pratiques et postures professionnelles, politiques, militantes afin qu'elles laissent toute leur place et favorisent les initiatives citoyennes. Il est nécessaire de **travailler avec tous les acteurs du processus démocratique**, afin de transformer nos représentations et pratiques.

- avec les citoyens, afin de construire des actions collectives qui reposent sur leurs convictions et préoccupations, et s'appuient sur leurs ressources ;
- avec des acteurs associatifs présents dans ces territoires, afin qu'ils constituent des points d'appui à ces dynamiques émergentes ;
- avec les élus, afin de convaincre de la nécessité d'ouvrir des espaces pour les dynamiques citoyennes émergentes, portées par les habitants, dans les politiques publiques ;
- avec les professionnels des collectivités et structures publiques, afin qu'ils transforment leurs manières d'intervenir dans les territoires populaires et apprennent à travailler avec des dynamiques autonomes d'habitants.



Il s'agit donc d'être des facilitateurs, des passeurs, des intermédiaires entre les acteurs, c'est à dire à la fois :

- de favoriser l'émergence d'actions collectives autonomes, portées par les citoyens
- de libérer de l'espace pour les dynamiques citoyennes autonomes, dans les politiques publiques et la manière dont elles sont mises en place.

## Origines et chemin parcouru

Pouvoir d'agir a été créé en juin 2010 à l'initiative de la **Fonda** et de réseaux agissant dans des quartiers populaires : le Comité national de liaison des régies de quartier (**CNLRQ**), la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (**FCSF**), l'association des directeurs de plans locaux pour l'insertion et l'emploi (**EUROPLIE**), le Comité national de liaison des associations de prévention spécialisée (**CNLAPS**) et l'inter-réseau des professionnels du développement social urbain (**IRDSU**). Ces réseaux ont publié en mai 2010 une lettre ouverte, « Valoriser les capacités citoyennes des quartiers populaires », en écho à la « Lettre à ceux qui ignorent les banlieues » publiée par Claude Dilain, maire de Clichy-sous-Bois et président de l'association des maires Villes et banlieues, en mai 2010. **Cette lettre ouverte a trouvé un écho fort auprès d'autres réseaux et individus, dont certains ont rejoint le collectif; Son accueil est révélateur d'un mouvement de fond déjà à l'œuvre.**

**En 2011-12, le collectif Pouvoir d'agir a :**

- **élargi sa composition** au niveau national (**Asmae-Association Sœur Emmanuelle** et **France Initiative** ont rejoint le collectif fin 2010. Puis, sur la base l'appel de janvier 2011, **ATD-Quart Monde, Minga, l'Institut Renaudot, BGE, l'AFEV, l'Unadel, l'ACEPP et Récit, ont rejoint le mouvement**)
- **précisé ses convictions communes** en publiant un texte d'appel « Pour mieux vivre ensemble, le pouvoir d'agir des citoyens » en janvier 2011 ;
- **développé sa visibilité** dans l'espace public (site internet, interventions au cours de nombreuses rencontres, publication d'une Tribune commune avec l'association des maires Ville et banlieue en avril 2012 (Libération) ;
- organisé un **premier séminaire national** des têtes de réseaux en octobre 2011 ;
- organisé une **première journée nationale d'échanges** le 16 mars 2012 au cours de la conférence internationale de Vaulx-en-Velin (« Le community organizing : développer le pouvoir des citoyens », 14 au 16 mars 2012, à l'ENTPE). Cette conférence a été l'occasion de vérifier qu'il existe une forte demande en France autour de ce thème, puisqu'elle a réuni plus de 450 acteurs sur les trois journées, dépassant largement les prévisions des organisateurs ;
- diffusé un **manifeste pour une politique ambitieuse de la ville et des quartiers populaires**, à l'occasion de la campagne présidentielle, en avril 2012. Le collectif a été invité à participer à la « concertation pour la refondation pour la politique de la ville », mise en place par le gouvernement ;
- Travaillé cette question en interne des réseaux soit en la mettant à l'ordre du jour de leurs rendez-vous respectifs (Unadel, FCSF, CNLAPS, ASMAE), en la mettant en débat au sein de leurs instances (IRDSU, FCSF) – en invitant un autre acteur du collectif pour présenter la dynamique ou enfin en organisant des temps spécifiques de sensibilisation au renforcement du pouvoir d'agir (FCSF).

**A la rentrée 2012, les travaux du collectif se sont orientés dans quatre directions :**

- l'élaboration d'une **plateforme de propositions pour la politique de la ville**, publiée début janvier 2013, « Renforcer le pouvoir d'agir des habitants dans la politique de la ville » et signée par huit réseaux
- la préparation d'un **plan d'actions stratégiques pour 2013/15. Ce plan d'action, adopté début 2013, comporte quatre axes stratégiques :**
- la construction d'un **projet d'expérimentation de méthodes de mobilisation citoyennes sur cinq territoires, en partenariat avec la Fondation de France**
- l'organisation de **rencontres thématiques (développement économique local, rénovation urbaine, approche DPA, et d'une rencontre locale de collectifs d'habitants (St Denis)**

## Plan d'actions stratégiques pour 2013-15

Afin de diffuser ses convictions et analyses, d'encourager les pratiques permettant de renforcer le pouvoir d'agir des citoyens, le collectif Pouvoir d'agir entend devenir un mouvement d'ampleur nationale, ancré sur le terrain, porté par des citoyens engagés dans des actions pour la transformation sociale, porteur d'une culture politique forte et capable de peser sur les décideurs.

Après deux ans et demi de réflexions, d'organisations de rencontres et de mise en réseau, le collectif souhaite donc en 2013-15 franchir un cap important dans la mise en mouvement au niveau national. Pour cela quatre axes stratégiques ont été identifiés.

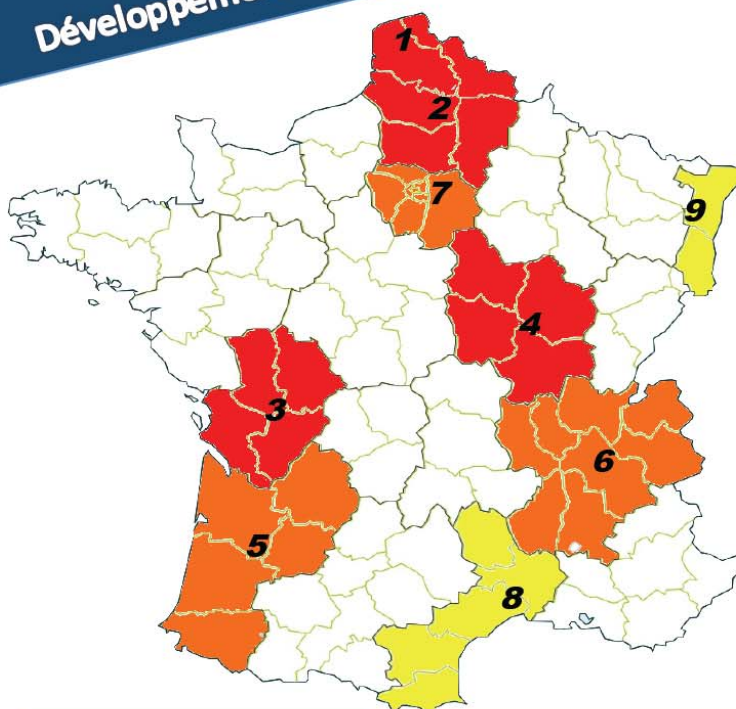
- **axe 1 : AGIR** – Soutenir les mobilisations citoyennes dans les territoires populaires
- **axe 2 : PESER** - Convaincre les décideurs
- **axe 3 : DIFFUSER** – Des ressources au service de l'action
- **axe 4: S'ORGANISER** – Gouvernance et ressources



# Annexe 4 Vieillesse



## Développement du partenariat FCSF/CNAV



**Convention régionale signée**  
Pour développer des projets locaux  
de prévention sur des territoires  
expérimentaux

### **1. Nord-Pas-de-Calais**

**2006 et 2009**

- UNION REGIONALE DES CENTRES SOCIAUX NORD-PAS-DE-CALAIS
- CARSAT NORD PICARDIE

### **2. Picardie**

**Octobre 2010**

- FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX DE L' AISNE
- CARSAT NORD PICARDIE

### **3. Poitou Charente**

**Mars 2011**

- UNION REGIONALE DES CENTRES SOCIAUX DU SUD-OUEST (URECSO)
- CARSAT CENTRE OUEST

### **4. Bourgogne**

**Septembre 2011**

- UNION REGIONALE DES CENTRES SOCIAUX DE BOURGOGNE
- CARSAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

**Convention régionale en cours d'élaboration**

### **8. Languedoc-Roussillon**

- FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX DU LANGUEDOC ROUSSILLON
- CARSAT LANGUEDOC ROUSSILLON

### **9. ALSACE**

- FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX DU BAS RHIN
- CAF DU BAS RHIN
- CARSAT D'ALSACE - MOSELLE

**Convention régionale signée**

### **5. Aquitaine**

**Septembre 2012**

- UNION REGIONALE DES FEDERATIONS DES CENTRES SOCIAUX D'AQUITAINE
- CARSAT AQUITAINE

### **6. Rhône-Alpes**

**Septembre 2012**

- UNION RHONE-ALPES CENTRES SOCIAUX (URACS)
- CARSAT RHÔNE ALPES

### **7. Ile de France**

**Novembre 2012**

- FEDERATIONS DE CENTRES SOCIAUX DE SEINE ET MARNE
- CARSAT ILE DE FRANCE

**Nombre de centres sociaux expérimentaux**

<b>2009</b>	<b>20</b>
<b>2010</b>	<b>30</b>
<b>2011</b>	<b>59</b>
<b>2012</b>	<b>79</b>

**79**

CSX en expérimentation



## Les centres sociaux : les chiffres clés



## Les centres sociaux et l'accompagnement du vieillissement

Les centres sociaux ont développé depuis 20 ans des actions dans le champ de l'accompagnement du vieillissement, particulièrement dans certains territoires ruraux (Dordogne, Maine et Loire, Bourgogne...). Ces actions expérimentales se sont appuyées à partir de 2002 sur un partenariat avec la Fondation de France dans le cadre du programme « bien vieillir dans son village, sa commune », qui a accompagné l'émergence de plate-formes régionales mobilisant les réseaux locaux des centres sociaux et des partenaires institutionnels (C.A.F, C.A.R.S.A.T, M.S.A, Collectivités Territoriales...) sur les enjeux de prévention, et depuis 2009 se développent dans le cadre d'un partenariat structurant avec la C.N.A.V sur les enjeux de « prévention de la perte d'autonomie, territoires et solidarités entre les âges »



### Les approches et types d'actions développées (Cf. Publication Repères « Vieillesse risqué ou ressource ? »).

La valorisation du **potentiel** des seniors, acteurs de leur projet, **ressources pour la vie de la société**.

La nécessité de développer des démarches **collectives**, complémentaires des aides individuelles des acteurs gérontologiques, pour agir de manière pertinente sur les enjeux de lien social et solidarité entre les âges.

La **dimension territoriale** pour prendre en compte au mieux l'hétérogénéité des territoires, des publics vieillissants, du maillage d'acteurs sociaux et gérontologiques présents, pour mobiliser les habitants et les partenaires locaux autour de projets locaux de prévention, et inventer au plus près des territoires des réponses locales adaptées.

Le **développement d'une diversité d'actions** qui visent à agir sur les enjeux de :

- accompagnement des transitions, prévention des ruptures (passage à la retraite, maladie, veuvage, ...).
- maintien et développement du lien inter-génération, familial et social entre les âges.
- échange de savoir-faire, bénévolat, utilité sociale, engagement citoyen des seniors.
- lutte contre l'isolement social des plus fragiles.
- adaptation du territoire aux populations vieillissantes (transports, habitat,...).



### Le partenariat entre la CNAV et la FCSF (Cf. Plaque de présentation)

Depuis 2009, une convention de partenariat qui vise à :

- \* Mieux connaître et faire remonter les besoins des populations au plus près des territoires, analyser l'offre de services ;
- \* Développer des modes d'intervention décloisonnés, s'appuyant sur le savoir-faire des Centres sociaux dans le champ du développement social local ;
- \* Mettre en oeuvre un accompagnement personnalisé adapté des retraités, s'appuyant sur les complémentarités entre les approches individuelles et collectives de l'action sociale.



Fédération des Centres Sociaux de France  
10, rue Montcalm  
75869 Paris Cedex 18  
Téléphone : 01 53 09 96 16  
fcsf@centres-sociaux.asso.fr

Consultez le site : <http://bienvieillir.centres-sociaux.fr>

RÉSOLUTION SOUMISE  
A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 JUIN 2013

**Résolution n° 1**

L'Assemblée générale, après en avoir entendu la lecture, approuve le rapport d'activité 2012 et ses annexes.

